



KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« KICO S.A. »

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
(Exprimés en Dollars américains)

Le 27 mai 2024



Sommaire

1. *Rapport du Commissaire aux comptes*
2. *États financiers annuels au 31 décembre 2023*
 - *Bilan - Actif*
 - *Bilan - Passif*
 - *Compte de Résultat*
 - *Tableau des Flux de trésorerie*
 - *Notes annexes*

1. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



A l'Assemblée Générale des Actionnaires de
KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« KICO SA »
1148-6 Avenue de la Libération
Quartier Golf les Battants
Lubumbashi/Haut-Katanga
République Démocratique du Congo

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 sur :

- l'audit des états financiers annuels de KIPUSHI CORPORATION SA tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir un total bilan de USD 953.539.203 et des capitaux propres de USD 9.984.479 avec une perte de USD 933.
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations.

I. AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

1. Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de KIPUSHI CORPORATION SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, les notes aux états financiers comprenant le résumé des principales méthodes comptables ainsi que d'autres informations complémentaires relatives aux états financiers.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code de Déontologie des Professionnels de la Comptabilité et de l'Audit édicté par le Règlement n° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*PricewaterhouseCoopers RDC SAS, Immeuble Midema, 13, Avenue Mongala, Gombe, B.P. 10195 Kinshasa I,
République Démocratique du Congo*
T: (243) 99 930 99 00 / 01 - (243) 99 839 62 71 - (243) 81 037 26 45, www.pwc.com

Société par Actions Simplifiée au capital variable de CDF 18.600.000 - RCCM : CD/KIN/RCCM/14-B-4773 - N° Id. Nat. 01-832-N88290C - N° Impôt A0700522B.
Bureau à Lubumbashi : 1034, Av. Kilela Balanda - Immeuble Infinity, 3^{ème} Etage - B.P. 7224 Lubumbashi - Province du Haut Katanga - T : (243) 99 930 99 02 - (243) 81 710 39 93

3. Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

4. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport du Commissaire aux comptes.

II. VERIFICATIONS SPECIFIQUES PREVUES PAR LA LOI ET AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.



Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Le Commissaire aux comptes,

PricewaterhouseCoopers RDC SAS
Représenté par Elisée KILUBA
Expert-Comptable agréé par l'ONEC/RDC
EC/16.00183

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'MEUN'.

Lubumbashi, le 27 mai 2024

ANNEXE 1 PORTANT RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'Acte Uniforme OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée :

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'Ethique des Professionnels de la Comptabilité et de l'Audit prévu par le Règlement n°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les Normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des Normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'Auditeur, l'évaluation des jugements de la Direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la Direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la Direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;

- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la Direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres Normes ISA ;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au Ministère Public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours de l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

1. ETATS FINANCIERS ANNUELS

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« **KICO S.A.** »

BILANS AUX 31 DECEMBRE 2023 ET 2022
(Exprimés en Dollars américains)

REF	ACTIF	Note	Exercice clos au			Exercice clos au
			31/12/2023			31/12/2022
			Brut	Amort/ Dep.	Net	Net
AD	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3A & 3C	695 725 408	-	695 725 408	572 111 554
AE	Frais de recherche et de prospection		695 725 408	-	695 725 408	572 111 554
AF	Brevet, licences, logiciels et droits similaires		-	-	-	-
AG	Fonds commercial et droit au bail		-	-	-	-
AH	Autres immobilisations incorporelles		-	-	-	-
AI	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3A & 3C	221 010 893	46 530 015	174 480 878	45 967 490
AJ	Terrains		-	-	-	-
AK	Bâtiments		2 789 230	1 169 533	1 619 697	1 898 620
AL	Aménagement, agencements et Installations		161 225 900	-	161 225 900	25 498 336
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		54 176 274	43 367 832	10 808 442	18 322 597
AN	Matériel de transport		2 819 489	1 992 650	826 839	247 937
AP	Avances et acomptes versés sur immobilisations		-	-	-	-
AQ	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4	1 319 619	-	1 319 619	1 031 004
AR	Titres de participation		-	-	-	-
AS	Autres immobilisations financières	3A & 3C	1 319 619	-	1 319 619	1 031 004
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE		918 055 920	46 530 015	871 525 905	619 110 048
BA	ACTIF CIRCULANT H.A.O		-	-	-	-
BB	STOCKS ET ENCOURS	6	880 397	-	880 397	895 228
BG	CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES		60 930 050	-	60 930 050	28 988 316
BH	Fournisseurs, avances versées	17	29 160 693	-	29 160 693	10 050 379
BI	Clients		-	-	-	-
BJ	Autres créances	8	31 769 357	-	31 769 357	18 937 937
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT		61 810 447	-	61 810 447	29 883 544
BQ	Titres de placement		-	-	-	-
BR	Valeurs à encaisser		-	-	-	-
BS	Banques, chèques postaux, caisse	11	11 429 035	377 363	11 051 672	2 709 253
BT	TOTAL TRESORERIE- ACTIF		11 429 035	377 363	11 051 672	2 709 253
BU	<i>Ecarts de conversion –actif</i>	12	9 151 179	-	9 151 179	4 578 029
BZ	TOTAL GENERAL		1 000 446 581	46 907 378	953 539 203	656 280 874

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers annuels.

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« **KICO S.A.** »

BILANS AUX 31 DECEMBRE 2023 ET 2022
(Exprimés en Dollars américains)

REF	PASSIF	NOTE	EXERCICE AU	EXERCICE AU
			31/12/2023	31/12/2022
				NET
CA	Capital	13	10 000 000	10 000 000
CB	Apporteurs capital non appelé (-)		-	-
CD	Primes liées au capital social		-	-
CE	Ecart de réévaluation		-	-
CF	Réserves indisponibles		-	-
CG	Réserves libres		-	-
CH	Report à nouveau (+ ou -)	14	(14 588)	(13 353)
CI	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)		(933)	(1 235)
CL	Subventions d'investissement		-	-
CM	Provisions réglementées		-	-
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES		9 984 479	9 985 412
DA	Emprunts et dettes financières diverses	16A	882 278 001	622 572 577
DB	Dettes de location acquisition		-	-
DC	Provisions pour risques et charges	16A et 16B	2 223 548	3 086 984
DD	TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES		884 501 549	625 659 561
DG	TOTAL RESSOURCES STABLES (I)		894 486 028	635 644 973
DH	Dettes circulantes H.A.O.		-	-
DI	Clients, avances reçues		-	-
DJ	Fournisseurs d'exploitation	17	43 271 358	14 050 814
DK	Dettes fiscales et sociales	18	2 567 701	1 961 340
DM	Autres dettes	19	4 000 000	-
DN	Provisions pour risques à court terme	19	9 151 179	4 578 029
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (II)		58 990 238	20 590 183
DQ	Banques, crédits d'escompte		-	-
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie		-	-
DT	TOTAL TRESORERIE – PASSIF (III)		-	-
DV	Ecart de conversion – Passif (IV)	12	62 937	45 718
DZ	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		953 539 203	656 280 874

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers annuels.

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« **KICO S.A.** »

COMPTE DE RESULTAT POUR L'EXERCICE 2023 ET 2022
(Exprimé en Dollars américains)

REF	LIBELLES	NOTE		EXERCICE	EXERCICE
				AU 31/12/ 2023	AU 31/12/ 2022
				NET	NET
TA	Ventes de marchandises	A	+	-	-
RA	Achat de marchandises		-	-	-
RB	Variation de stocks de marchandises		-/+	-	-
XA	MARGE COMMERCIALE (Somme TA à RB)			-	-
TB	Vente de produits fabriqués	B	+	-	-
TC	Travaux, services vendus	C	+	-	-
TD	Produits accessoires	D	+	-	-
XB	CHIFFRE D'AFFAIRES (A+B+C+D)			-	-
TE	Production stockée (ou déstockage)		-/+	-	-
TF	Production immobilisée		+	21	123 262 299
TG	Subvention d'exploitation		+		-
TH	Autres produits		+	21	4 584 836
TI	Transferts des charges d'exploitation		+	12	1 017 784
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		-		-
RD	Variations de stocks de matières premières et fournitures liées		-/+		-
RE	Autres achats		-	22	(8 843 085)
RF	Variations des autres approvisionnements		-/+		(14 831)
RG	Transports		-	23	(1 123 501)
RH	Services extérieurs		-	24	(20 899 365)
RI	Impôts et taxes		-	25	(6 859 654)
RJ	Autres charges		-	26	(14 932 885)
XC	VALEUR AJOUTEE (XB+RA+RB) + (Somme TE à RJ)				76 191 598
RK	Charges de personnel		-	27A&B	(25 777 487)
XD	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC+RK)				50 414 111
TJ	Reprise d'amortissements, provisions et dépréciations		+		1 594 832
RL	Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations		-	3C & 28	(8 747 335)
XE	RESULTAT D'EXPLOITATION (XD+TJ+RL)				43 261 608
TK	Revenus financiers et assimilés		+		-
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières		+	28 & 29	471 597
TM	Transferts de charges financières		+		-
RM	Frais financiers et charges assimilées		-	29	(44 410 694)
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières		-	29	-
XF	RESULTAT FINANCIER (Somme TK à RN)				(43 939 097)
XG	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE+XF)				(677 489)
TN	Produits des cessions d'immobilisations		+		-
TO	Autres produits H.A. O		+	30	731 396
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		-		-
RP	Autres charges H.A.O		-	30	(53 907)
XH	RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (Somme TN à RP)				677 489
	Participation des travailleurs		-		-
RS	Impôts sur le résultat		-		(933)
XI	RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)				(933)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers annuels.

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« **KICO S.A.** »

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE POUR LES EXERCICES 2023 ET 2022
(Exprimé en Dollars américains)

Réf.	LIBELLES	Note	EXERCICE	EXERCICE
			2023	2022
ZA	Trésorerie nette au 1 ^{er} Janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	A	2 709 253	974 347
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
FA	Capacité d'Autofinancement Global (C.A.F.G)	c	(4 403 580)	(108 716)
FB	- Actif circulant HAO		-	-
FC	- Variation des stocks		14 831	99 333
FD	- Variation des créances		(36 514 884)	(12 616 040)
FE	+ Variation du passif circulant		38 417 274	10 211 095
	Variation du BF lié aux activités opérationnelles (FB+FC+FD+FE) :		1 917 221	(2 305 612)
ZB	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (somme FA à FE)	B	(2 486 359)	(2 414 328)
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements			
FF	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	d	(71 401 769)	(38 233 583)
FG	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		(136 968 372)	(16 807 657)
FH	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		(288 615)	(73 251)
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		-	-
FJ	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		-	-
ZC	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements (somme FF à FJ)	C	(208 658 756)	(55 114 491)
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres			
FK	+ Augmentations de capital par apports		-	-
FL	+ Subventions d'investissement reçues		-	-
FM	- Prélèvements sur le capital		-	-
FN	- Dividendes versés		-	-
ZD	Flux de trésorerie provenant des capitaux propres (somme FK à FN)	D	-	-
	Trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers			
FO	+ Emprunts	e	224 801 151	59 263 725
FP	+ Autres dettes financières		-	-
FQ	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières	f	(5 313 618)	-
ZE	Flux de trésorerie provenant des capitaux étrangers (somme FO à FQ)	E	219 487 533	59 263 725
ZF	Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D+E)	F	219 487 533	59 263 725
ZG	Variation de trésorerie nette de la période (B+C+F)	G	8 342 419	1 734 906
ZH	Trésorerie nette au 31 décembre (G+A) Contrôle : Trésorerie actif N-Trésorerie passif N	H	11 051 672	2 709 253

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers annuels.

Détails du retraitement effectué sur le tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2023 :

a) Capacité d'autofinancement global (C.A.F.G)

Ce poste a été retraité comme suit au 31 décembre 2023 :

		<u>2023</u> <u>USD</u>
Excédent brut d'exploitation (Poste XD compte de résultat)		50 414 111
Résultat financier (Poste XF compte de résultat)		(43 939 097)
Autres produits HAO (poste TO compte de résultat)		731 396
Autres charges HAO (poste RP compte de résultat)		(53 907)
Impôts sur le résultat (Poste RS du compte de résultat)		<u>(933)</u>
CAFG avant retraitement	(a)	<u>7 151 570</u>
Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations (Note 3C)		8 015 939
Dotation aux provisions pour litiges (Note 28)		731 396
Perte de change non réalisée sur la créance de TVA (Note 26)		9 042 726
Perte de change non réalisée sur les dettes fournisseurs (Note 26)		32 184
Dotations aux dépréciations financières (BIAC) (Note 11)		377 363
Reprise de la perte de change non réalisée (Note 21)		(4 578 029)
Régularisation sur la TVA (Note 26)		-
Reprise de la provision pour retraite (« pension ») (Note 28)		(1 594 832)
Reprises de dépréciations financières (BIAC) (Note 11 et 28)		<u>(471 597)</u>
Retraitement	(b)	<u>11 555 150</u>
CAFG retraité	(c) = (a - b)	<u>(4 403 580)</u>

b) Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles

Les décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles ont été retraités comme suit au 31 décembre 2023 :

		<u>2023</u> <u>USD</u>
Capitalisation de la période (Note 3)		(123 174 809)
Régularisation sur la TVA (Note 26)		-
Reprise de la perte de change de 2021 non réalisée (Note 21 et 28)		(4 578 029)
Reprises de dépréciations financières (BIAC) (Notes 11 et 29)		(471 597)
Intérêts de la période non remboursés (Notes 16A et 29)		40 217 891
Reprise de la provision pour retraite (« pension ») (Note 28)		(1 594 832)
Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations (Note 3C/28)		8 747 335
Perte de change non réalisée sur la créance de TVA (Note 26)		9 042 726
Perte de change non réalisée sur les dettes fournisseurs (Note 26)		32 184
Dotations aux dépréciations financières (BIAC) (Note 29)		<u>377 363</u>
Total	(d)	<u>(71 401 769)</u>

c) Flux de trésorerie provenant des emprunts

Ce poste a été retraité comme suit au 31 décembre 2023 :

		<u>2023</u> <u>USD</u>
Augmentation de la période - principal (Note 16A)	e	221 236 033
Augmentation de la période - intérêts (Note 16A et 29)	e	43 783 009
Remboursement du principal – GÉCAMINES	f	(1 748 500)
Remboursements des intérêts	f	(3 565 118)
Intérêts de la période non remboursés (Note 16A et 29)	e	<u>(40 217 891)</u>
Total		<u>219 487 533</u>

NOTES ANNEXES

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« **KICO S.A.** »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023

FICHE RECAPITULATIVE DES NOTES ANNEXES PRESENTEES

TABLEAUX	INTITULES	A	N/A
NOTE 1	DETTES GARANTIES PAR DES SURETES RÉELLES	✓	
NOTE 2	INFORMATIONS OBLIGATOIRES	✓	
TABLEAU 3A	IMMOBILISATION BRUTE	✓	
TABLEAU 3B	BIENS PRIS EN LOCATION ACQUISITION		✓
TABLEAU 3C	IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS	✓	
TABLEAU 3D	IMMOBILISATIONS, PLUS VALUES ET MOINS VALUES DE CESSION		✓
TABLEAU 3E	INFORMATIONS SUR LES REEVALUATIONS EFFECTUEES PAR L'ENTITE		✓
TABLEAU 3F	TABLEAU D'ETALEMENT DES CHARGES IMMOBILISEES		✓
TABLEAU 4	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	✓	
TABLEAU 5	ACTIFS CIRCULANTS HAO		✓
TABLEAU 6	STOCKS ET ENCOURS	✓	
TABLEAU 7	CLIENTS		✓
TABLEAU 8	AUTRES CRÉANCES	✓	
TABLEAU 9	TITRES DE PLACEMENTS		✓
TABLEAU 10	VALEURS A ENCAISSER		✓
TABLEAU 11	DISPONIBILITÉS	✓	
TABLEAU 12	ECARTS DE CONVERSION	✓	
TABLEAU 13	CAPITAL : VALEUR NOMINALE DES ACTIONS OU PARTS	✓	
TABLEAU 14	PRIMES ET RESERVES	✓	
TABLEAU 15 A	SUBVENTIONS ET PROVISION REGLEMENTEES		✓
TABLEAU 15B	AUTRES FONDS PROPRES		✓
TABLEAU 16A	DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES STABLES ASSIMILEES	✓	
TABLEAU 16B	ENGAGEMENT DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES (METHODE ACTUARIELLE)	✓	
TABLEAU 16Bis	ENGAGEMENT DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES		✓
TABLEAU 16C	ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS	✓	
TABLEAU 17	FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	✓	
TABLEAU 18	DETTES FISCALES ET SOCIALES	✓	
TABLEAU 19	AUTRES DETTES ET PROVISION POUR RISQUES A COURT TERME	✓	
TABLEAU 20	BANQUES, CREDIT D'ESCOMPTE ET DE TRESORERIE		✓
TABLEAU 21	CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS	✓	
TABLEAU 22	ACHATS	✓	
TABLEAU 23	TRANSPORT	✓	
TABLEAU 24	SERVICES EXTÉRIEURS	✓	
TABLEAU 25	IMPOTS ET TAXES	✓	
TABLEAU 26	AUTRES CHARGES	✓	
TABLEAU 27A	CHARGES DE PERSONNEL	✓	
TABLEAU 27B	EFFECTIFS, MASSE SALARIALE ET PERSONNEL EXTERIEUR	✓	
TABLEAU 28	PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN	✓	
TABLEAU 29	CHARGES ET REVENUS FINANCIERS	✓	
TABLEAU 30	AUTRES CHARGES ET PRODUITS HAO	✓	
TABLEAU 31	RÉPARTITION DU RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DES CINQ DERNIERS EXERCICES	✓	
TABLEAU 32	PRODUCTION DE L'EXERCICE		✓
TABLEAU 33	ACHATS DESTINES A LA PRODUCTION		✓
TABLEAU 34	FICHE DE SYNTHESE DES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS	✓	
TABLEAU 35	LISTES DES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES A FOURNIR	✓	
TABLEAU 36	TABLES DE CODES		✓

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« **KICO S.A.** »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 1 : DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

LIBELLES	NOTE	MONTANT	SURETES REELLES		
		BRUT	Hypothèques	Nantissements	Gages et autres
Dettes financières et ressources assimilées					
Emprunts obligataire convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunt et dettes des établissements de crédit		-	-	-	-
Autres dettes financières		-			
SOUS-TOTAL (1)		-	-	-	-
Dettes de locations-acquisition :					
Dettes de crédit-bail immobilier		-	-	-	-
Dettes de crédit-bail mobilier		-	-	-	-
Dettes sur contrats de location-vente		-	-	-	-
Dettes sur contrats de location acquisitions		-	-	-	-
SOUS-TOTAL (2)		-	-	-	-
Dettes du passif circulant :					
Fournisseurs et comptes rattachés		-	-	-	-
Clients		-	-	-	-
Personnel		-	-	-	-
Sécurité sociale et organismes sociaux		-	-	-	-
Etat		-	-	-	-
Organismes internationaux		-	-	-	-
Associé et Groupe		-	-	-	-
Créditeurs divers		-	-	-	-
SOUS-TOTAL (3)		-	-	-	-
TOTAL (1) + (2) + (3)		-	-	-	-
ENGAGEMENTS FINANCIERS			Engagements données	Engagements reçus	
Engagements consentis à des entités liées			-	-	
Primes de remboursement non échues			-	-	
Avals, cautions, garanties			-	-	
Hypothèques, nantissements, gages, autres			-	-	
Effets escomptés non échus			-	-	
Créances commerciales et professionnelles cédées			-	-	
Abandons de créances conditionnels			-	-	
TOTAL			-	-	

Commentaires

La société a conclu avec RAWBANK SA une convention de prêt pour USD 80.000.000 en date du 22 juin 2023, qui a été ratifiée par l'assemblée générale des actionnaires de la société, le 27 juin 2023 (Note 16 A).

Ce financement est garanti par IVANHOE MINES LTD suivant le texte acceptable par RAWBANK SA par lequel IVANHOE MINES LTD a garanti irrévocablement et inconditionnellement le paiement de la dette, telle qu'elle peut être calculée au moment considéré. En plus du principal, IVANHOE MINES LTD a garanti irrévocablement et inconditionnellement le paiement des autres montants correspondant aux intérêts, coûts, dépenses, frais et tous les autres montants payables par l'Emprunteur en vertu de la convention de prêt.

KIPUSHI CORPORATION SA
« KICO S.A. »
Société Anonyme avec Conseil d'Administration

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023

NOTE 2 : INFORMATIONS OBLIGATOIRES

2.1. Présentation de la société

2.1.1. Historique et présentation de la société

Kipushi Corporation S.A. (KICO S.A.) (ci-après désignée la « **Société** ») est immatriculée en République Démocratique du Congo et son principal site d'activités est à Kipushi, à environ 30 kilomètres, dans la Province du Haut-Katanga. au sud-ouest de la ville de Lubumbashi. Ses actionnaires sont KIPUSHI HOLDING LIMITED et LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES (également désignée ci-après « **Gécamines** » ou « **GECAMINES SA** »).

KIPUSHI HOLDING LIMITED est une société de droit de la Barbade et y est enregistrée sous le numéro 34125 dont le siège social est situé DGM Trust Corporation, Level 3, Cedar Court, Wildey Business Park, Wildey, St Michael, BB 14006, La Barbade. Elle a acquis sa participation de 68% dans le capital de la Société en novembre 2011 et les 32% restant des actions de la Société sont la propriété de LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES, une société minière détenue à 100% par l'Etat congolais.

La mine souterraine de zinc-cuivre faisant l'objet du permis d'exploitation dont la Société est titulaire est située dans la ceinture cuprifère (*copperbelt*) d'Afrique centrale. Elle avait produit environ 60 millions de tonnes à une teneur de 11% de zinc et 7% de cuivre au cours des années 1924 à 1993. En plus du cuivre et du zinc, la mine avait également produit 12.673 tonnes de plomb et environ 278 tonnes de germanium entre 1956 et 1978. Depuis 1993, la mine souterraine de Kipushi a notamment connu un évènement de force majeure, une phase de réhabilitation de la mine et de ses infrastructures, puis a fait l'objet, après une phase d'entretien, de travaux de développement et de production en vue d'une reprise de la production commerciale prévue en 2024.

2.1.3. Droits miniers

Les activités de la Société sont concentrées sur le permis d'exploitation (PE 12434) dont la durée de validité a été prorogée jusqu'au 14 avril 2036 et couvre 07 carrés miniers (environ 505 hectares). Ce permis d'exploitation est renouvelable conformément au code minier de la République Démocratique du Congo.

La Société est également titulaire de trois permis d'exploitation des rejets, à savoir le PER 12234, le PER 12349 et le PER 12350 dont les renouvellements jusqu'au 23 janvier 2029 ont été inscrits sur les certificats d'exploitation des rejets correspondants le 27 février 2024.

2.1.4. Exercice comptable

L'exercice comptable de la société couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre.

2.2. Préparation des états financiers annuels et principales règles comptables appliquées

2.2.1. Présentation des états financiers annuels

Les états financiers annuels sont préparés selon la méthode conventionnelle du coût historique et en conformité avec les règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière.

Par dérogation aux normes générales régissant la tenue de la comptabilité en République Démocratique du Congo, l'article 509 bis du Règlement Minier autorise la tenue de la comptabilité dans n'importe quelle monnaie étrangère cotée par la Banque Centrale du Congo. Dans ce contexte, la Société a opté pour la tenue de sa comptabilité et la présentation de ses états financiers annuels en dollars américains (« USD »).

2.2.2. Hypothèse de base : Continuité d'exploitation

Les états financiers annuels ont été préparés en considérant que la Société va poursuivre ses activités normalement. La Direction est convaincue que la Société va continuer ses activités dans un avenir prévisible.

La Société étant en phase de développement, aucun revenu n'a été généré par ses activités à la date du 31 décembre 2023.

Pour ses besoins d'investissement et de son fonctionnement, la société reçoit le financement sous forme d'emprunt auprès de son actionnaire KIPUSHI HOLDING LTD (voir Note 16A ci-dessous). Ce financement provient des transferts des fonds par voie bancaire et des paiements directs aux fournisseurs pour le compte de la Société par KIPUSHI HOLDING LTD.

En juin 2023, KICO SA a conclu une convention de prêt de USD 80 millions avec RAWBANK SA.

2.2.3. Dérogation aux postulats et conventions comptables

Il n'y a pas de dérogation en rapport avec les postulats et conventions comptables applicables.

2.2.4. Principales règles comptables

a) Immobilisations incorporelles et droits miniers

Les coûts de recherche, d'évaluation et de développement minier engagés avant la phase de production sont capitalisés en immobilisations incorporelles, « Frais de développement et de Prospection », lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ses coûts iront à l'entité et pourront être évalués de manière fiable.

Si un projet n'aboutit pas ou les recherches s'arrêtent puisque leur poursuite n'est pas économiquement réalisable (rentable), le cumul des dépenses capitalisées en immobilisations incorporelles est immédiatement pris en pertes.

L'amortissement des immobilisations incorporelles commence lorsque le projet atteint la phase de production. La direction n'a pas encore choisi la méthode d'amortissement qui dépendra de son plan d'exploitation du projet minier et des dispositions du code minier révisé.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et les frais accessoires d'achat. Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée d'utilité estimée.

La Société a retenu pour ses immobilisations corporelles les durées d'utilité ci-après :

<u>Catégorie</u>	<u>Durée de vie</u>	<u>Taux</u>
Bâtiments	10 à 20 ans	5 à 10%
Installation et agencements	10 ans	10%
Matériels roulants	5 ans	20%
Matériels informatiques	5 ans	20%
Mobiliers et matériels de bureau	5 ans	20%
Engins miniers	5 ans	20%

c) Transactions et soldes en devises

Les transactions effectuées par la société en monnaies autres que le dollar américain (USD) sont comptabilisées en dollar américain (USD) au taux officiel de change en vigueur à la date de chaque transaction. Les avoirs monétaires, les créances et les dettes libellés en d'autres monnaies sont convertis en dollar américain (USD) au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Les différences entre les valeurs initialement inscrites dans les comptes (coûts historiques) et celles résultant de la conversion sont appelées différences de change. Les différences de change non réalisées sont inscrites directement au bilan dans les comptes d'écart de conversion à l'actif (pertes probables) ou au passif (gains latents). Les premières sont incluses dans le résultat sous la forme d'une dotation aux provisions tandis que les secondes ne sont pas intégrées audit résultat (principe de prudence).

Les différences de changes réalisées sont enregistrées directement dans le résultat de l'exercice. Les différences de change sur les avoirs monétaires (valeurs disponibles) sont réputées réalisées et sont aussi enregistrées directement dans le résultat.

d) Stocks

Le coût des stocks comprend l'ensemble des coûts d'acquisition et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent à la date de clôture comptable. Ces coûts d'acquisition comprennent les prix d'achat, les frais de transport, les frais de douane, etc.

Les sorties des stocks sont valorisées au coût moyen pondéré.

Les stocks à l'extérieur (stocks en transit) sont valorisés au coût engagé pour atteindre la localisation de stocks concernés à la date des états financiers annuels.

e) Créances

Les créances sont comptabilisées initialement à la valeur nominale compte tenu du caractère non significatif des effets de l'actualisation. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f) Banques et caisses

Les comptes banques et caisses comprennent les comptes bancaires courant et à terme, les caisses ainsi que les autres investissements liquides et réalisables immédiatement et dont le risque d'une variation en valeur est négligeable.

g) Indemnités de retraite – capital pension

Les travailleurs de la société bénéficient des indemnités de retraite qui leur octroient des avantages postérieurs à l'emploi. Pour couvrir ces avantages, la société dispose d'un régime mixte qui comprend les éléments du régime à cotisations définies et du régime à prestations définies.

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vue duquel la société verse des cotisations fixes à une entité indépendante. En application de ce régime, la société verse mensuellement des cotisations à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). Les montants des cotisations sont directement pris en charge.

Un régime à prestations définies est un régime qui garantit un niveau de prestations futures en fonction du salaire, de l'âge et de l'ancienneté du salarié. Tel est le cas des indemnités que la société peut verser au salarié au moment de son départ à la retraite. Pour les régimes à prestations définies, le SYSCOHADA révisé adopte un traitement similaire à IAS 19 « Avantages du personnel ». En SYSCOHADA révisée, les engagements de retraite sont évalués selon, soit la méthode actuarielle soit la méthode simplifiée. Les calculs selon la méthode actuarielle intègrent les hypothèses démographiques (mortalité et rotation) et les hypothèses financières (projection des salaires futurs et taux d'actualisation). Le montant de la provision estimée est enregistré au passif. En application de ce régime à prestations définies, la Société a opté de déterminer la provision sur base de la méthode actuarielle.

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« KICO S.A. »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 3A : IMMOBILISATION BRUTE							
Désignation de l'entreprise : KICO SA				Exercice clos le 31- 12 - 2023			
				Durée (en mois) : 12			
SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	AUGMENTATIONS B			DIMINUTIONS C		D = A + B - C
	MONTANT BRUT A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	Acquisitions Apports créations	Virements poste à poste	Suite à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice	Cessions Scissions Hors service	Virements de poste à poste	MONTANT BRUT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
RUBRIQUES							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	572 111 554	123 174 809	439 045	-	-	-	695 725 408
Frais de développement et de prospection	572 111 554	123 174 809	439 045	-	-	-	695 725 408
Brevets, licences, logiciels, et droits similaires	-	-	-	-	-	-	-
Fonds commercial et droit au bail	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	84 481 566	136 968 372	-	-	-	439 045	221 010 893
Terrains hors immeuble de placement	-	-	-	-	-	-	-
Terrains immeuble de placement	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiments hors immeuble de placement	2 789 230	-	-	-	-	-	2 789 230
Bâtiments – immeuble de placement	-	-	-	-	-	-	-
Aménagements, agencements et installations	25 498 336	136 166 609	-	-	-	439 045	161 225 900
Matériel, mobilier et actifs biologiques	54 106 342	69 932	-	-	-	-	54 176 274
Matériel de transport	2 087 658	731 831	-	-	-	-	2 819 489
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR IMMOBILISATIONS	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 031 004	288 615	-	-	-	-	1 319 619
Titres de participations	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	1 031 004	288 615	-	-	-	-	1 319 619
TOTAL GENERAL	657 624 124	260 431 796	439 045	-	-	439 045	918 055 920

Commentaires

1. Frais de développement et de prospection

Conformément aux principes comptables décrits à la Note 2.2.4-a ci-dessus, toutes les dépenses et charges nettes encourues pour les recherches et le développement du projet minier sont capitalisées et transférées en immobilisations incorporelles au poste « Frais de développement et de prospection ».

Les frais de développement et d'exploration ont évolué comme suit :

	<u>2023</u> <u>USD</u>	<u>2022</u> <u>USD</u>
Solde d'ouverture – au 1 ^{er} janvier	572 111 554	490 950 719
Dépenses capitalisées de l'exercice	123 174 809	81 160 835
Reclassement (virement poste à poste)	<u>439 045</u>	<u>-</u>
Solde finale au 31 décembre	<u>695 725 408</u>	<u>572 111 554</u>

Les frais de développement et de prospection présentés par nature des dépenses ont évolué comme suit :

	<u>Solde</u> <u>d'ouverture</u> <u>01/01/2023</u>	<u>Capitalisation</u> <u>de la période</u>	<u>Solde</u> <u>de clôture</u> <u>31/12/2023</u>
Charges financières	141 429 767	44 410 694	185 840 461
Services Extérieurs	127 706 700	20 899 365	148 606 065
Charges de personnel	121 154 694	25 777 487	146 932 181
Autres achats	87 632 057	8 755 595	96 387 652
Dotations aux amortissements et provisions	47 509 068	8 747 335	56 256 403
Impôts et Taxes	25 900 142	6 859 654	32 759 796
Transports	8 321 761	1 123 501	9 445 262
Reprises de provisions et dépréciations financières	(477 959)	-	(477 959)
Dotations aux dépréciations financières	949 556	-	949 556
Autres charges et produits	<u>11 985 768</u>	<u>6 601 178</u>	<u>18 586 946</u>
Sous total	<u>572 111 554</u>	<u>123 174 809</u>	<u>695 286 363</u>
Reclassement (virement poste à poste)	<u>-</u>	<u>439 045</u>	<u>439 045</u>
Total	<u>572 111 554</u>	<u>123 613 854</u>	<u>695 725 408</u>

3. Immobilisations corporelles nettes

a. Matériels, mobilier et actifs biologiques

Au 31 décembre 2023, cette rubrique est constituée des catégories des biens ci-après :

	<u>Valeur brute</u> <u>USD</u>	<u>Amortissements</u> <u>USD</u>	<u>Valeur nette</u> <u>USD</u>
Equipements miniers	52 437 635	42 061 855	10 375 780
Matériel informatique	749 069	580 043	169 026
Fournitures des maisons	96 121	68 501	27 620
Equipements de communication	717 571	525 147	192 424
Fournitures des bureaux	49 422	25 414	24 008
Equipements de bureaux	<u>126 456</u>	<u>106 872</u>	<u>19 584</u>
Total	<u>54 176 274</u>	<u>43 367 832</u>	<u>10 808 442</u>

b. Aménagements, agencements et installations

Cette rubrique comprend principalement des travaux en cours relatifs aux agencements et installations des équipements dans la mine souterraine. Le solde au 31 décembre 2023 est détaillé comme suit :

Description	Solde d'ouverture 01/01/2023	Additions	Reclassement	Solde de clôture 31/12/2023
Coût du projet	5 029 352	53 228 848	-	58 258 200
Exploitation minière souterraine	9 460 680	33 160 097	-	42 620 777
Infrastructures souterraines	6 868 218	5 501 109	-	12 369 327
Installation de stockage des résidus miniers (TSF)	-	10 325 099	-	10 325 099
Bande transporteuse	164 125	9 806 933	-	9 971 058
Sous station électrique moyenne et basse tension	1 011 731	5 161 362	-	6 173 093
Enclos en surface	-	3 947 995	-	3 947 995
Réseau électrique interne moyenne tension	-	2 077 079	-	2 077 079
Site minier- infrastructures	1 700 813	358 043	-	2 058 856
Bâtiments	156 351	1 579 243	-	1 735 594
Puits 5	-	1 213 676	-	1 213 676
Flotte mobile	1 600	961 954	-	963 554
Puits souterrain	-	938 406	-	938 406
Installations d'entreposage des résidus miniers	221 142	643 102	-	864 244
Installation de surface commune	515 018	163 150	-	678 168
Laboratoire	-	289 278	-	289 278
Réception et stockage du matériel	199 813	-	-	199 813
Puits 2	49 835	137 103	-	186 938
Autres	119 658	6 235 087	-	6 354 745
Total	<u>25 498 336</u>	<u>135 727 564</u>	=	<u>161 225 900</u>

- Le coût du projet concerne principalement la construction du concentrateur, y compris les coûts liés aux travaux électriques, au broyage, à l'ensachage du concentré et à la filtration ainsi que les coûts liés à l'EPCM (« Engineering, Procurement, and Construction ») qui fait le suivi de la construction du concentrateur
- Les coûts d'exploitation minière souterraine sont principalement liés aux travaux de développement minier effectués par l'entrepreneur minier et à d'autres coûts associés à l'exploitation minière tels que le dynamitage. Sont également inclus dans l'exploitation minière souterraine les coûts liés aux installations électriques et autres entretiens nécessaires à l'exploitation minière tels que les systèmes de contrôle et les systèmes de caméras.
- Les infrastructures et équipements souterrains se rapportent aux différents travaux d'installations des vannes de régulation haute pression et de protection contre les coups de bélier dans la station de pompage 1.200, un moteur pour pompes, des pièces de rechange des pompes pour les niveaux 850-mètres et 1.200-mètres. Ces coûts comprennent également, les coûts d'installation électrique et d'entretien des pompes mais aussi ceux liés à l'installation des équipements de ventilation dans la mine souterraine.
- La ligne « Site minier – infrastructures » présente le coût des travaux d'aménagement et ouverture des routes d'accès dans la mine souterraine.
- Le poste « Bâtiments » se rapporte à la rénovation des bâtiments et aménagements des conteneurs au concentrateur, au puits 5 et 2, etc.
- La ligne « Puits 5 » comprend le coût des travaux réalisés ainsi que les matériels acquis pour l'installation de l'ascenseur et de la bande transporteuse au puits P5 ainsi que la rectification du système de ventilation souterraine.

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« KICO S.A. »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 3C : IMMOBILISATIONS (AMORTISSEMENTS)

Désignation de l'entreprise : KICO SA

Exercice clos le 31- 12 - 2023

Durée (en mois) :12

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D = A + B - C
	AMORTISSEMENTS	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE	DIMINUTIONS :	CUMUL DES AMORTISSEMENTS
	CUMULES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	L'EXERCICE	Amortissements relatifs aux éléments sortis de l'actif	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
RUBRIQUES				
Frais de développement et de prospection	-	-	-	-
Brevets, licences, logiciels et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial et droit au bail	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
SOUS-TOTAL IMMOBILISATION INCORPORELLES	-	-	-	-
Terrains hors immeuble de placement	-	-	-	-
Terrains immeubles de placement	-	-	-	-
Bâtiments hors immeuble de placement	890 610	278 923	-	1 169 533
Bâtiments - immeuble de placement	-	-	-	-
Aménagements, agencements et installations	-	-	-	-
Matériel, mobilier et actifs biologiques	35 783 745	7 584 087	-	43 367 832
Matériel de transport	1 839 721	152 929	-	1 992 650
SOUS - TOTAL : IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 514 076	8 015 939	-	46 530 015
TOTAL GENERAL	38 514 076	8 015 939	-	46 530 015

Commentaires

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant la méthode linéaire et en tenant compte de leur durée de vie économique. Quant à ce qui concerne la méthode d'amortissement des immobilisations incorporelles – actifs miniers, elle n'est pas encore définie du fait que la société est encore en phase de développement.

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« KICO S.A. »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Exercice clos le 31- 12 - 2023

Durée (en mois) :12

Désignation de l'entreprise : KICO SA

Libellés	31/12/2023	31/12/2022	Variation en %	Créances à un an au plus	Créances à plus d'un an et à deux ans au plus	Créances à plus de deux ans
Titres de participation	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances	-	-	-	-	-	-
Prêt au personnel	-	-	-	-	-	-
Créances sur l'Etat	-	-	-	-	-	-
Titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	1 319 619	1 031 004	28%	-	-	1 319 619
TOTAL BRUT	1 319 619	1 031 004	28%	-	-	1 319 619
Dépréciations des titres de participations	-	-	-	-	-	-
Dépréciations autres immobilisations	-	-	-	-	-	-
TOTAL NET DE DEPRECIATION	-	-	-	-	-	-

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination sociale	Localisation (Ville/pays)	Valeur d'acquisition	% détenu	Montant des capitaux propres des filiales	Résultat dernier exercice

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« KICO S.A. »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 6 : STOCKS ET ENCOURS			
Désignation de l'entreprise : KICO SA		Exercice clos le 31- 12 - 2023 Durée (en mois) : 12	
Libellés	31/12/2023	31/12/2022	Variation en %
Marchandises	-	-	-
Matières première et fournitures liées	-	-	-
Autres approvisionnements	880 397	895 228	(2%)
Produits en-cours	-	-	-
Services en-cours	-	-	-
Produits finis	-	-	-
Produits intermédiaires	-	-	-
Stocks en –cours de routes, en consignment ou en dépôt	-	-	-
TOTAL BRUT	880 397	895 228	(2%)
Dépréciations des stocks	-	-	-
TOTAL NET DE DEPRECIATION	880 397	895 228	(2%)

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« KICO S.A. »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 8 : AUTRES CREANCES

Désignation de l'entreprise : KICO SA

Exercice clos le 31- 12 - 2023

Durée (en mois) : 12

Libellés	31/12/2023	31/12/2022	Variation en %	Créances à un an au plus	Créances à plus d'un an et à deux ans au plus	Créances à plus de deux ans
Personnel	-	-	-	-	-	-
Organismes sociaux	-	-	-	-	-	-
Etat et collectivité publiques	28 253 806	18 504 021	53%	28 253 806	-	-
Organisations internationaux	-	-	-	-	-	-
Apporteurs, associés et groupe	-	-	-	-	-	-
Compte transitoire ajustement spécial lié à révision du SYSCOHADA	-	-	-	-	-	-
Autres débiteurs divers	3 515 551	433 916	710%	3 515 551	-	-
Comptes permanents non bloqués des établissements et des succursales	-	-	-	-	-	-
Comptes de liaison charges et produits	-	-	-	-	-	-
Comptes de liaison des sociétés en participation	-	-	-	-	-	-
TOTAL BRUT DES AUTRES CRÉANCES	31 769 357	18 937 937	68%	31 769 357	-	-
Dépréciations des autres créances	-	-	-	-	-	-
TOTAL NET DE DEPRECIATIONS	31 769 357	18 937 937	68%	31 769 357	-	-

Commentaires

Le crédit de TVA est suivi en franc congolais (FC). A la date de clôture, le solde de USD 28.253.806 équivaut à FC 75.397.671.081. Il convient de noter que ces créances de TVA ont été reconnues sur plusieurs exercices à des valeurs d'entrée différentes faisant un total de USD 37.180.368. Tenant compte de la dépréciation du FC, ces créances ont été actualisées à USD 28.253.806 au 31 décembre 2023.

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« KICO S.A. »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 11 : DISPONIBILITES

Désignation de l'entreprise : KICO SA

Exercice clos le 31- 12 - 2023

Durée (en mois) : 12

Libellés	31/12/2023	31/12/2022	Variation en %
Banques locales	11 401 117	3 177 180	259%
Banques autres états région	-	-	-
Banques, dépôt à terme	-	-	-
Autres banques	-	-	-
Banques intérêts courus	-	-	-
Chèques postaux	-	-	-
Autres établissements financiers	-	-	-
Etablissements financiers intérêts courus	-	-	-
Instruments de trésorerie	-	-	-
Caisse	27 918	3 670	661%
Caisse électronique mobile	-	-	-
Régies d'avances et virements accreditifs	-	-	-
TOTAL BRUT DISPONIBILITES	11 429 035	3 180 850	259%
Dépréciations	377 363	471 597	(20%)
TOTAL NET DE DEPRECIATIONS	11 051 672	2 709 253	308%

Commentaires

Les avoirs en banques et en caisses se présentent comme suit :

	<u>31/12/2023</u> USD	<u>31/12/2022</u> USD
Rawbank (Dollars américains)	6 067 716	573 307
Rawbank (Franc congolais)	874	2 246
Standard bank (Dollars américains)	4 845 535	1 963 960
Standard bank (Franc congolais) – Payroll	66 569	79 105
Standard bank (Franc congolais)	32 721	10 763
Standard bank (USD)-Payroll	10 339	76 202
BIAC (Franc Congolais)	298 247	392 481
BIAC (US Dollars)	79 116	79 116
Total Banques	<u>11 401 117</u>	<u>3 177 180</u>
Dépréciation du solde à la BIAC	<u>(377 363)</u>	<u>(471 597)</u>
Total Solde net en Banque	<u>11 023 754</u>	<u>2 705 583</u>
Caisse Kinshasa (US Dollars)	27 901	3 670
Caisse Kinshasa (Franc Congolais)	<u>17</u>	<u>-</u>
Total Caisses	<u>27 918</u>	<u>3 670</u>
Total	<u>11 051 672</u>	<u>2 709 253</u>

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« **KICO S.A.** »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en dollars américains)

NOTE 12 : ECARTS DE CONVERSION ET TRANFERTS DE CHARGES					
Désignation de l'entreprise : KICO SA			Exercice clos le 31- 12 – 2023		
Durée (en mois) : 12					
Libellés	Devises	Montant en devise	Cours UML Année acquisition	Cours UML 31/12/2023	Variation en valeur absolue
Ecart de conversion actif : Détailler les créances et dettes concernées					9 151 179
Recours administratif - 08/01/2016	CDF	2 518 136 464	925,67	2 679,60	1 780 596
Demande de remboursement - 15/09/2016	CDF	2 614 772 109	1 073,73	2 679,60	1 459 416
CREDIT TVA - 31/12/2017	CDF	1 832 409 455	1 591,91	2 679,60	467 239
CREDIT TVA - 15/12/2018	CDF	3 912 577 976	1 632,98	2 679,60	935 839
CREDIT TVA - 15/01/2019	CDF	1 070 594 859	1 636,96	2 679,60	254 479
CREDIT TVA - 15/04/2019	CDF	1 632 261 610	1 639,98	2 679,60	386 150
CREDIT TVA - 15/12/2019	CDF	1 823 828 655	1 666,91	2 679,60	413 503
CREDIT TVA - 15/01/2020	CDF	520 273 545	1 676,35	2 679,60	116 200
CREDIT TVA - 15/03/2020	CDF	6 172 005 413	1 700,84	2 679,60	1 325 467
CREDIT TVA - 15/04/2020	CDF	549 633 504	1 714,92	2 679,60	115 383
CREDIT TVA - 15/05/2020	CDF	868 514 425	1 803,3	2 679,60	157 504
CREDIT TVA - 15/08/2020	CDF	853 900 189	1 960,7	2 679,60	116 841
CREDIT TVA - 15/09/2020	CDF	797 593 004	1 961,74	2 679,60	108 921
CREDIT TVA - 14/12/2020	CDF	1 383 482 949	1 967,47	2 679,60	186 877
CREDIT TVA - 15/10/2021	CDF	1 684 383 767	1 997,95	2 679,60	214 461
CREDIT TVA - 15/11/2021	CDF	1 006 686 655	1 999,83	2 679,60	127 701
CREDIT TVA - 15/12/2021	CDF	23 710 766	1 999,83	2 679,60	3 008
CREDIT TVA - 15/03/2022	CDF	409 549 803	1 999,15	2 679,60	52 022
CREDIT TVA - 15/04/2022	CDF	1 642 980 097	2 042,77	2 679,60	191 147
CREDIT TVA - 15/09/2022	CDF	1 854 547 614	2 012,03	2 679,60	229 631
CREDIT TVA - 15/02/2023	CDF	1 031 498 469	2 035,53	2 679,60	121 802
CREDIT TVA - 10/03/2023	CDF	3 777 230 013	2 495,74	2 679,60	103 846
CREDIT TVA - 15/11/2023	CDF	4 533 726 165	2 613,50	2 679,60	42 792
CREDIT TVA - 15/12/2023	CDF	14 633 989 926	2 600,00	2 679,60	167 199
CREDIT TVA - 11/01/2023	CDF	3 426 449 302	2 687,05	2 679,60	3 545
TVA non déclarée au 31/12/2023	CDF	15 198 828 454	2 679,60	2 679,60	-
Autres TVA	CDF				44 518
Fournisseurs ZAR	ZAR				32 184
Ecart de conversion passif : Détailler les créances et dettes concernées					45 718
Fournisseurs en Euro	EUR				62 937

TRANFERTS DE CHARGES			
Libellés	2023	2022	Variation en %
Transferts de charges d'exploitation : <i>Détailler la nature des charges transférer</i>	1 017 784	-	-
Restauration	767 506	-	-
Communication	96 133	-	-
Autres avantages en nature	154 145	-	-
			-
Transferts de charges financières : <i>Détailler la nature des charges transférer</i>	-	-	-
			-

Commentaires

Les charges transférées se rapportent aux avantages en nature accordés aux travailleurs transférés à la clôture vers les charges de personnel.

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« KICO S.A. »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 13 : CAPITAL

Désignation de l'entreprise : KICO SA

Exercice clos le 31- 12 - 2023

Durée (en mois) : 12

CAPITAL

Valeur nominale des actions ou parts :

USD 1.000

Nom et prénoms	Nationalité	Nature des actions ou parts (Ordinaires ou préférences)	Nombre	Montant total	Cessions ou remboursements en cours d'exercice
KIPUSHI HOLDING LIMITED	Barbadienne	Préférence (actions de catégorie B)	6 800	6 800 000	-
LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES	Congolaise	Préférence (actions de catégorie A)	3 200	3 200 000	-
Apporteurs, capital non appelé					
TOTAL			10 000	10 000 000	-

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« **KICO S.A.** »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 14 : PRIMES ET RESERVES

Désignation de l'entreprise : KICO SA

Exercice clos le 31 - 12 - 2023

Durée (en mois) : 12

Libellés	31/12/2023	31/12/2022	Variation en %
Prime d'apport	-	-	-
Primes d'émission	-	-	-
Prime de fusion	-	-	-
Prime de conversion	-	-	-
Autres primes	-	-	-
TOTAL PRIMES	-	-	-
Réserves légales	-	-	-
Réserves statutaires	-	-	-
Réserves de plus-values nettes à long terme	-	-	-
Réserves d'attribution gratuite d'actions au personnel	-	-	-
Autres réserves réglementées	-	-	-
TOTAL RESERVES INDISPONIBLES	-	-	-
Réserves libres	-	-	-
Report à nouveau	(14 588)	(13 353)	9%

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« **KICO S.A.** »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 16 A : DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES							
Désignation de l'entreprise : KICO SA						Exercice clos le 31- 12 - 2023	
						Durée (en mois) : 12	
Libellés	31/1/2023	31/12/2022	Variation en valeur absolue	Variation en %	Dettes à un an au plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus de deux ans
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
Avances reçues de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-
Avances reçues et comptes courants bloqués	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements reçus	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus	176 673 176	136 455 285	40 217 891	29%	551 111	-	176 122 065
Avances assorties de conditions particulières	-	-	-	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes	705 604 825	486 117 292	219 487 533	45%	80 000 000	-	625 604 825
Dettes liées à des participations	-	-	-	-	-	-	-
Comptes permanents bloqués des établissements et succursales	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	882 278 001	622 572 577	259 705 424	42%	80 551 111	-	801 726 890
Crédit-bail immobilier	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail mobilier	-	-	-	-	-	-	-
Location-vente	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus	-	-	-	-	-	-	-
Autres dettes de locations	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DETTES DE LOCATIONS ACQUISITION	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour litiges	731 396	-	731 396	-	-	-	-
Provisions pour garantie donnés aux clients	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marché à achèvement futur	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 492 152	3 086 984	1 594 832	(52%)	-	-	-
Actif du régime de retraite	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour restructuration	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénales	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour propre assureur	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour démantèlement et remise à l'état	-	-	-	-	-	-	-
Provisions de droits à déduction	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 223 548	3 086 984	863 436	(28%)	-	-	-

Commentaires

Les emprunts de la Société s'analysent comme suit :

	<u>31/12/2023</u> USD	<u>31/12/2022</u> USD
KIPUSHI HOLDING LIMITED	625 604 825	484 368 792
KIPUSHI HOLDING LIMITED – Intérêts	176 122 065	135 080 716
RAWBANK SA	80 000 000	-
RAWBANK – Intérêts	551 111	-
GÉCAMINES	-	1 748 500
GÉCAMINES – Intérêts	-	1 374 569
Total	<u>882 278 001</u>	<u>622 572 577</u>

- L'emprunt Kipushi Holding Limited a évolué comme suit :

	<u>2023</u> USD	<u>2022</u> USD
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier	484 368 792	425 105 067
Mouvement des fonds par transferts bancaires	39 793 751	21 977 838
Paievements directs aux fournisseurs	<u>101 442 282</u>	<u>37 285 887</u>
Solde de clôture au 31 décembre	<u>625 604 825</u>	<u>484 368 792</u>

Cet emprunt a été porteur d'intérêts calculés à termes échus au taux LIBOR 12 mois plus 4%. Conformément à la convention d'association révisée, ce contrat sera amendé avant l'entrée en production et le taux d'intérêt sera de 6% l'an.

- L'emprunt RAWBANK SA se rapporte à une convention de prêt pour USD 80.000.000 signée entre la société et la RAWBANK SA en date du 22 juin 2023. Cet emprunt porte des intérêts calculés à terme échu au taux de 8% l'an. L'emprunt sera remboursé au 31 mai 2024 en une échéance.
- En ce qui concerne l'emprunt Gécamines, le principal ainsi que les intérêts cumulés jusqu'au mois de septembre 2023 ont été remboursés en 2023 par un paiement en deux tranches de USD 1.493.385 effectué en septembre 2023 et USD 1.776.207 effectué en octobre 2023.

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« KICO S.A. »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

**NOTE 16B : ENGAGEMENT DE RETRAITE
ET AVANTAGES ASSIMILES**

Désignation de l'entreprise : **KICO SA**

Exercice clos le 31-12 - 2023
Durée (en mois) : 12

HYPOTHESES ACTUARIELLES				
Libellés	2023		2022	
Taux d'augmentation des salaires	3%		3%	
Taux d'actualisation	4,21%		4,95%	
Taux d'inflation	0%		0%	
Probabilité d'être présent dans l'entité à la date de départ à la retraite (expérience passée)	28%		-	
Probabilité d'être en vie à l'âge de départ à la retraite (table de moralité)	100%		-	
Taux de rendement effectif des actifs du régime	-		-	
VARIATION DE LA VALEUR DE L'ENGAGEMENT DE RETRAITE AU COURS DE L'EXERCICE				
Libellés	2023		2022	
Obligation au titre des engagements de retraite à l'ouverture	3 086 984		1 199 459	
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	-		1 887 525	
Coût financier	-		-	
Pertes actuarielles /(gain)	(1 290 768)		-	
Prestations payées	(304 064)		-	
Obligation au titre des engagements de retraite à la clôture	1 492 152		3 086 984	
ANALYSE SENSIBILITE DES HYPOTHESES ACTUARIELLES				
Libellés	2023		2022	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de ...%)	-	15%	74%	-
Taux de progression des salaires (variation de...%)	35%	-	-	-
Taux de départ du personnel (variation de...%)	-	6,7%	-	-

Commentaires

Au 31 décembre 2023, ce poste est constitué de la provision pour retraite dont le solde est de USD 1.492.152 au 31/12/2023 contre USD 3.086.984 au 31 décembre 2022.

Cette provision constitue le coût futur actualisé des indemnités de fin de carrière à payer aux travailleurs lors de leur départ à la retraite. Elle est basée sur la convention collective d'entreprise entrée en vigueur, le 16 juin 2023, à la suite du visa de l'inspecteur du travail du ressort (Article 41).

La variation comparativement à 2022 est principalement expliquée par la perte actuarielle due à un ajustement passé suite à la mise à jour de la provision pour retraite en 2023 pour USD 1.290.768 et la reprise d'un montant de USD 304.064 en lien avec les prestations payées à 22 travailleurs qui sont partis à la retraite en 2023.

Cette provision a été déterminée selon la méthode actuarielle en tenant compte des hypothèses significatives ci-dessous :

- Seuls les travailleurs de plus de 50 ans atteindront l'âge de la retraite à KICO SA puisque la durée de vie de la mine est estimée à 15 ans ;
- Les travailleurs de 64 ans et plus ont 100 % de chance d'atteindre l'âge de la retraite lorsqu'ils travaillent à KICO SA. À partir de 63 ans, la probabilité diminue de 2 % chaque année jusqu'à l'âge de 50 ans ;
- Le salaire considéré prend en compte une augmentation annuelle de 3 % du salaire barémique brut mensuel figurant dans l'échelle salariale pour les travailleurs occupant des emplois classés dans les catégories I (une) à VII (sept) incluses ;
- Un taux d'actualisation est appliqué en fonction d'une courbe de rendement des obligations des sociétés entre la date de retraite prévue et la date de déclaration ;
- Seule la portion de l'indemnité déjà acquise au 31 décembre 2023 est reconnue et non le montant intégral touché le jour de la mise d'office à la retraite.

L'augmentation des salaires (masse salariale) par rapport à 2022 est de 35%. Celle-ci est principalement expliquée par 2 éléments principaux : la révision automatique annuelle à la hausse de l'échelle salariale de 3% mise en œuvre en janvier, un nouveau système de prime réservé aux cadres de direction basé sur la performance ainsi que l'évolution en responsabilité pour certains travailleurs permettant de répondre aux nouveaux besoins du projet et de son entrée en phase de production commerciale prévue pour 2024.

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« KICO S.A. »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 16C : ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS		
Désignation de l'entreprise : KICO SA	Exercice clos le 31- 12 – 2022 Durée (en mois) : 12	
Libellés	2023	2022
Actif éventuel		
Litiges	-	-
Passif éventuel		
Litiges	-	-
Redressement fiscal et avis de recouvrement (AMR 54105 et 54106) pour les contrôles fiscaux 2014 & 2015	1 153 646	2 124 831
Redressement fiscal et avis de recouvrement (AMR 62049 & 62050) pour le contrôle fiscal 2016	1 248 687	2 996 128
Redressement fiscal et autres avis de régularisation 2019-2020	-	1 955 723
Redressement fiscal et autres avis de régularisation 2021	-	1 979 210
Note de perception de la DGRAD pour le paiement par la société de la taxe import-export	1 137 766	-
Excédent/Déficit de régime	3 540 099	9 055 892

Commentaires

La Société a reçu des avis de redressements et de mise en recouvrement à l'issue des contrôles fiscaux des exercices 2014, 2015 et 2016 et une note de perception de la DGRAD. Au 31 décembre 2023, le montant contesté s'élève à USD 3.540.099. La Société a introduit auprès de l'administration fiscale, au ministère des Finances et en justice des lettres de contestation estimant que ces redressements sont arbitraires. Les discussions avec l'administration fiscale, le ministère des Finances ainsi que la procédure judiciaire sont toujours en cours. Pour cette raison, étant confiant que la Société obtiendra un dégrèvement total de tous ces redressements, aucune provision n'a été constituée.

KIPUSHI CORPORATION SA

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 17 : FOURNISSEURS D'EXPLOITATION

Désignation de l'entreprise : KICO SA

Exercice clos le 31- 12 - 2023

Durée (en mois) : 12

Libellés	31/12/2023	31/12/2022	Variation en %	Dettes à un an au plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus de deux ans
Fournisseurs dettes en compte (hors groupe)	16 359 502	5 698 463	187%	16 359 502	-	-
Fournisseurs effets à payer (hors groupe)	-	-	-	-	-	-
Fournisseurs dettes et effets à payer groupe	2 943 844	2 272 039	30%	2 943 844	-	-
Fournisseurs factures non parvenues (hors groupe)	23 968 012	6 080 312	294%	23 968 012	-	-
Fournisseurs factures non parvenues groupe	-	-	-	-	-	-
TOTAL FOURNISSEURS	43 271 358	14 050 814	208%	43 271 358	-	-
Fournisseurs, avances et acomptes (hors groupe)	29 160 693	10 050 379	190%	29 160 693	-	-
Fournisseurs, avances et acomptes groupe	-	-	-	-	-	-
Autres fournisseurs débiteurs	-	-	-	-	-	-
TOTAL FOURNISSEURS DEBITEURS	29 160 693	10 050 379	190%	29 160 693	-	-

Commentaires

- Le poste « Fournisseurs dettes en compte (hors groupe) » est détaillé comme suit :

	<u>31/12/2023</u> USD	<u>31/12/2022</u> USD
KINGKI MINING SAS	2 667 983	-
MINING CHEMICAL SUPPLIERS SARL	1 444 924	89 725
MALABAR CLEARING SUPPLIERS SARL	1 363 087	-
LA TREVE SARL	1 126 624	-
KIPUSHI DRILLING SAS	1 111 055	-
GERMAIN MABWE CONSTRUCTION SARL	1 011 602	-
SOCIÉTÉ NATIONAL D'ELECTRICITÉ SA	647 158	349 364
UNITED PETROLEUM SARL	569 566	190 257
CAPITAL CONSTRUCTION SARL	384 888	-
WESTERN AUSTRALIA DRILLING	361 858	256 524
WEIR MINERALS AFRICA	308 760	-
NUCLEUS MINING LOGISTICS	205 622	-
MIDCO ENGINEERING CONGO SARLU	203 895	-
Autres	<u>4 952 480</u>	<u>4 812 593</u>
Total	<u>16 359 502</u>	<u>5 698 463</u>

Le solde des « Autres fournisseurs » est constitué de plusieurs dettes fournisseurs dont les montants individuels au 31 décembre 2023 sont inférieurs à USD 200.000.

- Le poste « Fournisseurs factures non parvenues (hors groupe) » est détaillé comme suit :

	<u>31/12/2023</u> USD	<u>31/12/2022</u> USD
JCHX	3 290 996	-
CT CONSTRUCTION	2 765 330	-
GMC	2 025 631	256 143
Katanga Construction Services (KCS)	1 664 639	-
PPET	1 586 664	-
MALABAR CLEARING AGENCY	1 114 700	16 118
MASTER DRILLING	871 611	-
LOUWILL LEFA	856 881	-
CN SERVICES	745 598	187 200
Société National d'Electricité (SNEL)	525 702	286 189
SPARTAN GROUP SAS	512 073	245 563
O-LINE SUPPORT	448 135	-
MCS	440 333	-
ARB Global (Pty) Ltd	437 284	-
IMPERIAL CROWN	412 728	-
LEITA STEEL	405 250	-
METSO OUTOTEC SA	295 712	-
BANELLA	284 214	-
DRA Projects (Pty) Ltd	279 955	20 762
MSS	261 910	24 655
Autres	<u>4 742 666</u>	<u>5 043 682</u>
Total	<u>23 968 012</u>	<u>6 080 312</u>

Le solde des « Autres fournisseurs facture non parvenues » est constitué de plusieurs dettes fournisseurs dont les montants individuels au 31 décembre 2023 sont inférieurs à USD 200.000.

Cette variation est principalement expliquée par l'accroissement des activités de développement réalisées en 2023 comparativement à 2022.

- Le poste « Fournisseurs, avances et acomptes (hors groupe) » est détaillé comme suit :

	<u>31/12/2023</u> USD	<u>31/12/2022</u> USD
KINGKI MINING SAS	9 214 724	-
MINING CHEMICAL SUPPLIERS SARL	4 264 341	3 556 442
MALABAR CLEARING SUPPLIERS SARL	3 518 638	-
CT CONSTRUCTION SAS	1 800 431	-
PANACO SPRL	1 399 364	-
METSO OUTOTEC FINLAND OY	1 077 975	1 332 281
KIPUSHI DRILLING SAS	1 019 604	-
CONGO EQUIPMENT SERVICES	666 304	-
KATANGA CONTRACTING SERVICES	664 351	-
BOND EQUIPMENT SERVICES	638 232	-
FLSMIDTH (PTY) LTD	630 753	-
TRACTAFRIC CONGO	561 354	-
GERMAIN MABWE CONSTRUCTION SARL	555 819	-
CAPITAL CONSTRUCTION SARL	455 642	-
ZEST WEG GROUP AFRICA (PTY) LTD	240 158	3 480 910
AEL MINING SERVICES DRC SARL	213 675	9 860
Autres	<u>2 239 328</u>	<u>1 670 886</u>
Total	<u>29 160 693</u>	<u>10 050 379</u>

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« KICO S.A. »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 18 : DETTES FISCALES ET SOCIALES

Désignation de l'entreprise : KICO SA

Exercice clos le 31- 12 - 2023
Durée (en mois) : 12

Libellés	31/12/2023	31/12/2022	Variation en valeur absolue	Variation en %	Dettes à un an au plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus de deux ans
Personnel avances et acomptes	-	-	-	-	-	-	-
Personnels rémunérations dues	-	-	-	-	-	-	-
Autres personnels (<i>Provision congé</i>)	538 152	583 242	45 090	(8%)	538 152	-	-
Caisse de sécurité sociale	654 022	497 290	156 732	32%	654 022	-	-
Caisse de retraite	-	-	-	-	-	-	-
Autres organismes sociaux	41 800	9 287	32 513	(350%)	41 800	-	-
TOTAL DETTES SOCIALES	1 233 974	1 089 819	144 155	13%	1 233 974	-	-
Etat, impôts sur les bénéfices	933	1 235	302	(24%)	933	-	-
Etat, impôts et taxes	-	-	-	-	-	-	-
Etat, TVA	-	-	-	-	-	-	-
Etat, impôts retenus à la source (IPR)	1 332 794	869 546	463 248	53%	1 332 794	-	-
Autres dettes Etat	-	740	740	(100%)	-	-	-
TOTAL DETTES FISCALES	1 333 727	871 521	462 206	53%	1 333 727	-	-
TOTAL DETTES SOCIALES ET FISCALES	2 567 701	1 961 340	606 361	31%	2 567 701	-	-

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« KICO S.A. »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 19 : AUTRES DETTES ET PROVISIONS POUR RISQUES A COURT TERME

Désignation de l'entreprise : KICO SA

Exercice clos le 31- 12 - 2022
Durée (en mois) : 12

Libellés	31/12/2023	31/12/2022	Variation en valeur absolue	Variation en %	Dettes à un an au plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus de deux ans
Organismes internationaux	-	-	-	-	-	-	-
Apporteurs, opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Associés, compte courant	-	-	-	-	-	-	-
Associés dividendes à payer	-	-	-	-	-	-	-
Groupe, comptes courants	-	-	-	-	-	-	-
Autres dettes associés	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DETTES ASSOCIES	-	-	-	-	-	-	-
Créditeurs divers	-	-	-	-	-	-	-
Obligataires	-	-	-	-	-	-	-
Rémunérations d'administrateurs	-	-	-	-	-	-	-
Compte du factor	-	-	-	-	-	-	-
Versement restant à effectuer sur titres de placement	-	-	-	-	-	-	-
Compte transitoire ajustement spécial lié à la révision du SYSCOHADA	-	-	-	-	-	-	-
Autres créditeurs divers (voir Note 26)	4 000 000	-	4 000 000	-	4 000 000	-	-
TOTAL CREDITEURS DIVERS	4 000 000	-	4 000 000	-	4 000 000	-	-
Comptes permanents non bloqués des établissements et des succursales	-	-	-	-	-	-	-
Compte de liaison charges et produits	-	-	-	-	-	-	-
Comptes de liaison des sociétés en participation	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL COMPTES DE LIAISON	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL AUTRES DETTES	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques à court terme (voir Notes 28 et 8)	9 151 179	4 578 029	4 573 150	100%	9 151 179	-	-

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« KICO S.A. »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 21 : CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS

Désignation de l'entreprise : KICO SA

Exercice clos le 31- 12 - 2023

Durée (en mois) : 12

Libellés	2023	2022	Variation en %
Ventes dans la région	-	-	-
Ventes hors région	-	-	-
Ventes groupe	-	-	-
Ventes sur internet	-	-	-
TOTAL : VENTES DE MARCHANDISES	-	-	-
Ventes dans la région	-	-	-
Ventes hors région	-	-	-
Ventes groupe	-	-	-
Ventes sur internet	-	-	-
TOTAL : VENTES DE PRODUITS FABRIQUES	-	-	-
Ventes dans la région	-	-	-
Ventes hors région	-	-	-
Ventes groupe	-	-	-
Ventes sur internet	-	-	-
TOTAL : VENTES DE TRAVAUX ET SERVICES VENDUS	-	-	-
Produits accessoires	-	-	-
TOTAL : CHIFFRES D'AFFAIRES	-	-	-
Production immobilisée	123 262 299	81 160 835	52%
Subvention d'exploitation	-	-	-
Autres produits	4 584 836	5 998 909	(24%)
TOTAL : AUTRES PRODUITS	127 847 135	87 159 744	47%
TOTAL GENERAL	127 847 135	87 159 744	47%

Commentaires

- La production immobilisée se rapporte principalement à la capitalisation, en frais de développement et de prospection, des dépenses engagées au cours de la période conformément à la politique comptable de la Société (Notes 2.2.4-a et Note 3A). Pour l'exercice 2023, le montant capitalisé en frais de développement et de prospection est de USD 123.174.809.
- Les autres produits se rapportent principalement à la reprise de la perte de change non réalisée sur la TVA pour un montant de USD 4.578.029 (Note 8).

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« KICO S.A. »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 22 : ACHATS

Désignation de l'entreprise : KICO SA

Exercice clos le 31- 12 – 2023
Durée (en mois) : 12

Libellés	2023	2022	Variation en %
Achats dans la région	-	-	
Achats hors région	-	-	
Achats groupe	-	-	
TOTAL : ACHAT DE MARCHANDISES	-	-	-
Achats dans la région	-	-	-
Achats hors région	-	-	-
Achats groupe	-	-	-
TOTAL : ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES LIEES	-	-	-
Matières consommables	-	-	-
Matières combustibles	1 349 654	444 526	204%
Produits d'entretien	-	-	-
Fournitures d'atelier, d'usine et de magasin	244 527	162 994	50%
Eau	-	-	-
Electricité	7 000 844	3 266 867	114%
Autres énergies	-	-	-
Fournitures d'entretien	198 205	207 081	(4%)
Fourniture de bureau	49 855	29 749	68%
Petit matériel et outillages	-	-	-
Achats études, prestations de services, de travaux matériels et	-	-	-
Achats d'emballages	-	-	-
Frais sur achats	-	-	-
Remises rabais, remises et ristournes	-	-	-
TOTAL : AUTRES ACHATS	8 843 085	4 111 217	115%
TOTAL GENERAL	8 843 085	4 111 217	115%

Commentaires

La variation du poste électricité, comparativement à 2022, est expliquée principalement par la hausse du prix suite au changement de la tarification de l'énergie électrique fournie par la SNEL conformément à l'arrêté interministériel n°038/CAB/MIN/ECONAT/NKK/2022 et n°060/CAB-MIN/RHE/OMM/22 du 05 novembre 2022 portant fixation des tarifs producteurs de l'électricité ainsi que des tarifs de vente aux consommateurs finaux. En 2023, le prix moyen de l'électricité par kwh est de USD 0,13/kwh contre USD 0,07/kwh en 2022. La consommation a aussi augmenté en passant de 48.401.981 kwh en 2022 à 55.758.240 kwh en 2023.

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« KICO S.A. »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 23 : TRANSPORTS

Désignation de l'entreprise : KICO SA

Exercice clos le 31- 12 - 2023
Durée (en mois) : 12

Libellés	2023	2022	Variation en %
Transports sur ventes	-	-	-
Transport pour le compte de tiers	-	-	-
Transport du personnel	890 245	320 485	178%
Transport de plis	-	-	-
Autres transports	233 256	29 513	690%
TOTAL	1 123 501	349 998	221%

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« KICO S.A. »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 24 : SERVICES EXTERIEURS

Désignation de l'entreprise : KICO SA

Exercice clos le 31- 12 – 2023

Durée (en mois) : 12

Libellés	2023	2022	Variation en %
Sous-traitance générale	1 258 584	835 099	51%
Locations et charges locatives	1 178 735	821 749	43%
Redevances de location acquisition	-	-	
Entretien, réparations et maintenance	1 858 804	203 289	814%
Primes d'assurance	739 225	266 433	177%
Etudes, recherches et documentation	1 245 725	1 190 029	5%
Publicité, publications, relations publiques	185 722	-	-
Frais de télécommunications	1 120 243	308 262	263%
Frais bancaires	1 303 998	432 313	202%
Rémunérations d'intermédiaires et de conseils	9 153 585	7 576 108	21%
Frais de formation du personnel	134 292	107 235	25%
Redevances pour brevets, licences, logiciels, concessions et droits similaires	-	-	-
Cotisations	-	-	-
Autres charges externes	2 720 452	2 933 447	(7%)
TOTAL	20 899 365	14 673 964	42%

Commentaires

- Les rémunérations d'intermédiaires et de conseils sont constituées comme suit :

	<u>2023</u> USD	<u>2022</u> USD
Frais de consultance sous-traitance (main d'œuvre extérieure)	2 735 811	3 382 965
Prestations et autres assistances	4 547 429	3 371 087
Honoraires avocats et assistance juridique	734 893	484 663
Frais d'audits, assistance comptable et financière	278 687	93 513
Autres	856 765	243 880
Total	<u>9 153 585</u>	<u>7 576 108</u>

- Les prestations et autres assistances se rapportent principalement à l'assistance fiscale, administrative, juridique, comptable, d'audit interne et technique refacturée par IVANHOE MINES DRC SARL, IVANHOE MINES SA (Pty) Ltd et KIPUSHI SERVICES (Pty) Ltd.
- Les frais de consultance sous-traitance (main d'œuvre extérieure) enregistrent les coûts supportés pour la main d'œuvre extérieure, entre autres les frais de gestion des sociétés privées de placement ainsi que l'impôt exceptionnel sur la rémunération qu'elles supportent pour la main d'œuvre qu'elles mettent à la disposition de la Société, entreprise utilisatrice. Ces frais ne concernent pas la rémunération versée directement à la main d'œuvre extérieure, ces coûts ont été reclassés dans les charges de personnel en 2023 (voir Note 27A).

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« KICO S.A. »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 25 : IMPÔTS ET TAXES

Désignation de l'entreprise : KICO SA

Exercice clos le 31- 12 – 2023
Durée (en mois) : 12

Libellés	2023	2022	Variation en %
Impôts et taxes directs	1 240 525	1 049 346	18%
Impôts et taxes indirects	-	-	-
Droits d'enregistrement	-	-	-
Pénalités et amendes fiscales	9 508	-	-
Autres impôts et taxes	5 609 621	1 738 170	223%
TOTAL	6 859 654	2 787 516	146%

Commentaires

- La ligne « Impôts et taxes directs » est principalement constituée des impôts exceptionnels sur les rémunérations des expatriés d'un montant d'USD 1.005.208.
- Les autres impôts et taxes sont détaillés comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	USD	USD
Droit de douane à l'importation	3 371 036	91 767
Taxes environnementales	831 303	724 086
Autres	<u>1 407 282</u>	<u>922 317</u>
Total	<u>5 609 621</u>	<u>1 738 170</u>

L'augmentation des droits de douane, comparativement à 2022, est principalement expliquée par l'accroissement des activités de développement et de construction en 2023.

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« KICO S.A. »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 26 : AUTRES CHARGES

Désignation de l'entreprise : KICO SA

Exercice clos le 31- 12 -2023

Durée (en mois) : 12

Libellés	2023	2022	Variation en %
Pertes sur créances clients	-	-	-
Pertes sur autres débiteurs	-	-	-
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun	-	-	-
Valeur comptable des cessions courantes d'immobilisations	-	-	-
Indemnités de fonction et autres rémunérations d'administrateurs	-	-	-
Dons et mécénat	1 198 788	1 645 334	(27%)
Autres charges diverses	4 582 918	43 610	10 409%
Charges pour provisions et provisions pour risque à court terme d'exploitation (voir notes 28; 12 et 8)	9 151 179	4 578 029	100%
TOTAL	14 932 885	6 266 973	138%

Commentaires

- La ligne « Dons et mécénat » est constituée des dons et réalisations caritatives diverses au profit des communautés environnantes du site minier de Kipushi développé par la Société. Cette rubrique compte aussi les soutiens matériels et financiers à la société civile de Kipushi et autres organisations non gouvernementales œuvrant dans le social et la préservation de l'environnement.
- Les autres charges diverses sont constituées principalement d'une provision d'un montant de USD 4.000.000 à payer à Gécamines SA à titre d'indemnité transactionnelle, en exécution d'un accord transactionnel à conclure en exécution de la convention d'association révisée récemment signée entre les actionnaires de la Société et cette dernière.
- Les charges pour provisions et provisions pour risque à court terme d'exploitation sont détaillées comme suit :

	<u>2023</u> <u>USD</u>	<u>2022</u> <u>USD</u>
Perte de change non réalisée TVA	9 042 726	4 578 029
Correction sur perte de change non réalisée TVA	76 269	-
Perte de change non réalisée sur fournisseurs	32 184	-
Total	<u>9 151 179</u>	<u>4 578 029</u>

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« KICO S.A. »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 27A : CHARGES DE PERSONNEL			
Désignation de l'entreprise : KICO SA		Exercice clos le 31- 12 - 2023 Durée (en mois) : 12	
Libellés	2023	2022	Variation en %
Rémunérations directes versées au personnel	14 213 299	10 273 602	38%
Indemnités forfaitaires versées au personnel	2 080 729	1 447 088	44%
Charges sociales	2 010 885	1 549 459	30%
Rémunérations et charges sociales de l'exploitant individuel	-	-	-
Rémunération transférée de personnel extérieur	5 900 161	228 483	2 482%
Autres charges sociales	1 572 413	883 267	78%
TOTAL	25 777 487	14 381 899	79%

Commentaires

L'effectif du personnel ayant signé avec la société un contrat de travail est passé de 531 travailleurs en 2022 à 534 travailleurs en 2023. Cet effectif se rapporte aux travailleurs qui ont eu à percevoir une rémunération de la Société au courant de la période.

Au 31 décembre 2023, l'effectif de la Société est de 498 travailleurs dont 484 nationaux et 14 étrangers.

Les charges de personnel ont augmenté de 79% comparativement à 2022. Ceci est principalement expliqué par 2 éléments principaux : la révision annuelle automatique à la hausse de 3% du salaire barémique brut figurant dans l'échelle salariale applicable l'année calendaire précédente pour les emplois classés dans les catégories I (un) à VII (sept) incluse, au sein de la classification des emplois appliquée par la Société au moment considéré, mise en œuvre à compter de la première paie de l'année calendaire suivante (en janvier), un nouveau système de primes pour les cadres de direction basé sur la performance, ainsi que l'évolution en responsabilités pour certains travailleurs permettant de répondre aux nouveaux besoins du projet et de son entrée en production prévue pour 2024.

La rémunération transférée de personnel extérieur correspond au coût lié à la rémunération du personnel extérieur via des sociétés de mise à disposition de la main-d'œuvre. Cette variation est expliquée par le fait que le coût n'avait pas été transféré dans les charges de personnel en 2022.

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« KICO S.A. »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 27B : EFFECTIF, MASSE SALARIALE ET PERSONNEL EXTERIEUR																		
Désignation de l'entreprise : KICO SA															Exercice clos le 31- 12 - 2023			
															Durée (en mois) : 12			
	salariale Qualifications	Effectif et masse		EFFECTIFS						MASSE SALARIALE								
				Nationaux		Autres Etats OHADA		Hors OHADA		Total		Nationaux		Autres Etats OHADA		Hors OHADA		Total
				M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F			
YA	Cadres supérieurs	29	1	-	-	10	-	40	3 276 382	49 058	-	-	3 108 399	-	6 433 839			
YB	Techniciens supérieurs et cadres moyens	142	15	-	-	6	-	163	4 174 164	324 291	-	-	912 432	-	5 410 887			
YC	Techniciens, Agent de maîtrise et ouvriers qualifiés	187	8	-	-	-	-	195	2 968 092	102 017	-	-	-	-	3 070 109			
YD	Employés, manœuvres, ouvriers, apprentis	106	34	-	-	-	-	140	1 086 817	292 376	-	-	-	-	1 379 193			
YE	TOTAL (1)	464	58	-	-	16	-	538	11 505 455	767 742	-	-	4 020 831	-	16 294 028			
YF	Permanents	460	58	-	-	16	-	534	11 154 995	767 742	-	-	4 020 831	-	15 943 568			
YG	Saisonniers	4	-	-	-	-	-	4	350 460	-	-	-	-	350 460				
Personnel extérieur									Facturation à l'entité									
YH	Cadres supérieurs	-	-	-	-	21	-	21	4 130 113									
YI	Techniciens supérieurs et cadres moyens	-	-	-	-	15	-	15	1 770 048									
YJ	Techniciens, Agent de maîtrise et ouvriers qualifiés	-	-	-	-	-	-	-	-									
YK	Employés, manœuvres, ouvriers, apprentis	-	-	-	-	-	-	-	-									
YL	TOTAL (2)	-	-	-	-	36	-	36	5 900 161									
YM	Permanents	460	58			52		570										
YN	Saisonniers	4	-	-	-	-	-	4										
YO	TOTAL (1 + 2)	464	58	-	-	52	-	574										

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« KICO S.A. »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 28 : PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : KICO SA

Exercice clos le 31- 12 - 2023

Durée (en mois) : 12

SITUATIONS ET MOUVEMENTS RUBRIQUES	A PROVISIONS A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	B			C			D = A + B – C PROVISIONS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
		AUGMENTATIONS : DOTATIONS			DIMINUTIONS : REPRISES			
		D'EXPLOITATION	FINANCIERE	HORS ACTIVITES ORDINAIRES	D'EXPLOITATION	FINANCIERE	HORS ACTIVITES ORDINAIRES	
1. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	
2. Provisions financières pour risques et charges (Note 16B)	3 086 984	731 396			1 594 832		2 223 548	
3. Dépréciations des immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL DOTATION	3 086 984	731 396	-	-	1 594 832	-	2 223 548	
4. Dépréciations des stocks	-	-	-	-	-	-	-	
5. Dépréciations Actifs circulants HAO	-	-	-	-	-	-	-	
6. Dépréciations fournisseurs	-	-	-	-	-	-	-	
7. Dépréciations clients	-	-	-	-	-	-	-	
8. Dépréciations autres créances	-	-	-	-	-	-	-	
9. Dépréciations titres de placement	-	-	-	-	-	-	-	
10. Dépréciations valeurs à encaisser	-	-	-	-	-	-	-	
11. Dépréciations disponibilité	471 597	-	377 363	-	471 597	-	377 363	
12. Dépréciations et provisions pour risques à court terme exploitation (Note 12)	4 578 029	9 151 179	-	-	4 578 029	-	9 151 179	
13. Dépréciations et provisions pour risques à court terme à caractère financier	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL : CHARGES POUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS A COURT TERME	5 049 626	9 151 179	377 363	-	5 049 626	-	9 528 542	
TOTAL PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	8 136 610	9 882 575	377 363	-	1 594 832	5 049 626	11 752 090	

Commentaires

Le poste « Provisions financières pour risques et charges » est constitué de la provision pour retraite dont le solde au 31 décembre 2023 est de USD 1.492.152 contre USD 3.086.984 au 31 décembre 2022 (voir la Note 16B) et de la provision pour litiges de USD 731.396. La diminution de la provision pour retraite est expliquée principalement par un ajustement passé suite à la mise à jour de la provision pension en 2023 pour USD 1.290.768 et la reprise d'un montant de USD 307.764 pour 22 travailleurs qui sont partis à la retraite en 2023.

Le nombre de travailleurs dont l'âge varie entre 51-70 ans est de 152, soit environ 30 % de l'effectif de la Société.

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« KICO S.A. »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 29 : CHARGES ET REVENUS FINANCIERS			
Désignation de l'entreprise : KICO SA		Exercice clos le 31- 12 - 2023	
		Durée (en mois) : 12	
Libellés	2023	2022	Variation en %
Intérêts des emprunts	(43 783 009)	(32 648 171)	34%
Intérêts dans loyers de locations acquisition	-	-	-
Escomptes accordés	-	-	-
Autres intérêts	-	-	-
Perte de change	(250 322)	(1 774 768)	(86%)
Escomptes des effets de commerce	-	-	-
Pertes sur cessions de titres de placement	-	-	-
Malis provenant d'attribution gratuite d'actions au personnel salarié et au personnel salarié et aux dirigeants	-	-	-
Pertes sur risques financiers	-	-	-
Charges pour dépréciation et provisions à court terme à caractère financier (voir note 28 et note 11)	(377 363)	(471 597)	(20%)
SOUS-TOTAL : FRAIS FINANCIERS	(44 410 694)	(34 894 536)	27%
Intérêt de prêts et créances diverses	-	-	-
Revenus de participations	-	-	-
Escomptes obtenus	-	-	-
Revenus de placement	-	-	-
Gains de change	-	-	-
Gains sur cessions de titres de placement	-	-	-
Gains sur risques financiers	-	-	-
Reprises de charges pour dépréciation et provisions à court terme à caractère financiers (voir note 28)	471 597	477 959	(1%)
SOUS-TOTAL : REVENUS FINANCIERS	471 597	477 959	(1%)
TOTAL GENERAL	(43 939 097)	(34 416 577)	28%

Commentaires

Les intérêts des emprunts sont constitués des charges ci-dessous :

	<u>2023</u> <u>USD</u>	<u>2022</u> <u>USD</u>
Intérêts sur l'emprunt Kipushi Holding Limited	41 041 349	32 433 136
Intérêts sur l'emprunt RAWBANK SA	2 648 889	-
Intérêts sur l'emprunt Gécamines SA	92 771	215 035
Total	<u>43 783 009</u>	<u>32 648 171</u>

- L'emprunt auprès de KIPUSHI HOLDING LIMITED porte des intérêts calculés à termes échus sur le taux LIBOR 12 mois plus 4%. Conformément aux stipulations de l'Accord de Facilité de Crédit, seul 80% du principal porte des intérêts.
- L'emprunt auprès de RAWBANK SA porte des intérêts calculés à termes échus au taux de 8% l'an (Note 16A).

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« KICO S.A. »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 30 : AUTRES CHARGES ET PRODUITS HAO			
Désignation de l'entreprise : KICO SA	Exercice clos le 31- 12 - 2023		
	Durée (en mois) : 12		
Libellés	2023	2022	Variation en %
Charges HAO constatées	-	-	-
Charges liées aux opérations de restructuration	-	-	-
Pertes sur créances HAO	-	-	-
Dons et libéralités accordés	-	-	-
Abandons de créances consentis	(53 907)	-	-
Charges liées aux opérations de liquidation	-	-	-
Charges provisionnées HAO	-	-	-
Dotations hors activités ordinaires (Note 15A)	-	-	-
Participation des travailleurs	-	-	-
SOUS TOTAL : AUTRES CHARGES HAO	(53 907)	-	-
Produits HAO constatés	-	-	-
Produits liés aux opérations de restructuration	-	-	-
Dons et libéralités obtenus	-	-	-
Abandons de créances obtenus	731 396	-	-
Produits liés aux opérations de liquidation	-	-	-
Transferts de charges HAO	-	-	-
Reprises des charges pour dépréciations et provisions à courts terme HAO	-	-	-
Reprises hors activités ordinaires	-	-	-
Subventions d'équilibre	-	-	-
SOUS TOTAL : AUTRES PRODUITS HAO	-	-	-
TOTAL	677 489	-	-

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« **KICO S.A.** »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

**TABLEAU 31 : REPARTITION DU RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS CARACTÉRISTIQUES
DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Désignation de l'entreprise : KICO SA

Exercice clos le 31-12-2023
Durée (en mois) : 12

CONCERNES NATURE DES INDICATIONS	EXERCICES					
	2023	2022	2021	2020	2019	2018
<u>STRUCTURE DU CAPITAL A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (2)</u>						
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Actions ordinaires	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Actions à dividendes prioritaires (A.D.P) sans droit de vote	-	-	-	-	-	-
Actions nouvelles à émettre :	-	-	-	-	-	-
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-	-
- par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-	-
<u>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE (3)</u>						
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	1 317 458	-	-
Résultat des activités ordinaires (R.A.O) hors dotations et reprises (exploitation et financières)	6 003 417	10 165 238	7 391 706	7 382 899	2 112 374	796 486
Participation des travailleurs aux bénéfices	-	-	-	-	-	-
Impôt sur le résultat	933	1 235	1 255	1 268	1 493	1 528
Résultat net (4)	(933)	(1 235)	(1 255)	(1 268)	(1 493)	(1 528)
<u>RESULTAT ET DIVIDENDE DISTRIBUES</u>						
Résultat distribué (5)	-	-	-	-	-	-
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-	-
<u>PERSONNEL ET POLITIQUE SALARIALE</u>						
Effectif moyen des travailleurs au cours de l'exercice (6)	534	531	480	525	613	519
Effectif moyen de personnel extérieur	36	20	4	4	120	336
Masse salariale distribuée au cours de l'exercice (7)	16 294 028	12 603 957	9 580 231	13 465 571	16 861 131	14 874 041
Avantages sociaux versés au cours de l'exercice (8) [Sécurité sociale, œuvres sociales]	3 583 298	1 549 459	1 620 698	1 418 817	1 748 991	2 097 041
Personnel extérieur facturé à l'entité (9)	5 900 161	228 483	223 008	6 048 649	12 945 810	13 637 183

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« **KICO S.A.** »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023
(Exprimées en Dollars américains)

NOTE 34 : FICHE DE SYNTHESE DES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

Désignation de l'entreprise : KICO SA

Exercice clos le 31- 12 - 2023

Durée (en mois): 12

Libellés	2023	2022	Variation en %
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION			
Chiffre d'affaires	-	-	-
Marge commerciale	-	-	-
Valeur ajoutée	76 191 598	58 970 076	29%
Excédent brut d'exploitation (EBE)	50 414 111	44 588 177	13%
Résultat d'exploitation	43 261 608	34 416 577	26%
Résultat financier	(43 939 097)	(34 416 577)	28%
Résultat des activités ordinaires	(677 489)	-	-
Résultat hors activités ordinaires	677 489	-	-
Résultat net	(933)	(1 235)	(24%)
DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT			
Excédent brut d'exploitation	50 414 111	44 588 177	
- Valeurs comptables des cessions courantes d'immobilisations (654)	-	-	
+ Produits des cessions courantes d'immobilisations (754)	-	-	
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT D'EXPLOITATION	50 414 111	44 588 177	
+ Revenus financiers	-	-	
+ Gains de change	-	-	
+ Transferts de charges financières	-	-	
+ Produits HAO	-	-	
+ Transferts de charges HAO	-	-	
- Frais financiers	(44 410 694)	(34 422 939)	
- Pertes de change	(544 682)	(1 774 768)	
- Participations des travailleurs	-	-	
- Impôts sur les résultats	(933)	(1 235)	
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)	5 457 802	8 389 235	(35%)
- Distributions de dividendes opérées durant l'exercice	-	-	-
= AUTOFINANCEMENT	5 457 802	8 389 235	(35%)
ANALYSE DE LA RENTABILITE			
Rentabilité économique = Résultat d'exploitation (a) /Capitaux propres +	5%	5%	64%
Rentabilité financière = Résultat net/Capitaux propres	0%	0%	(26%)
ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIERE			
+ Capitaux propres et ressources assimilées	9 984 479	9 985 412	0%
+ Dettes financières* et autres ressources assimilées (b)	884 501 549	625 659 561	41%
= Ressources stables	894 486 028	635 644 973	41%
- Actif immobilisé (b)	871 525 905	619 110 048	41%
= FONDS DE ROULEMENT (1)	22 960 123	16 534 925	39%
+ Actif circulant d'exploitation (b)	70 961 626	34 461 573	106%
- Passif circulant d'exploitation (b)	59 053 175	20 635 901	186%
= BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (2)	11 908 451	13 825 672	(14%)
+ Actif circulant HAO (b)	-	-	-
- Passif circulant HAO (b)	-	-	-
= BESOIN DE FINANCEMENT HAO (3)	-	-	-
BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4) = (2) + (3)	11 908 451	13 825 672	(14%)
TRESORERIE NETTE (5) = (1) - (4)	11 051 672	2 709 253	308%
CONTRÔLE : TRESORERIE NETTE = (TRESORERIE - ACTIF) - (TRESORERIE - PASSIF)	11 051 672	2 709 253	308%
ANALYSE DE LA VARIATION DE LA TRESORERIE			
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	(2 486 359)	(2 414 328)	3%
-Flux de trésorerie des activités d'investissement	(208 658 756)	(55 114 491)	279%
+Flux de trésorerie des activités de financement	219 487 533	59 263 725	270%
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE	8 342 419	1 734 906	381%
ANALYSE DE LA VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET			
Endettement financier brut (Dettes financières* + Trésorerie – passif)	882 278 001	622 572 577	42%
-Trésorerie – actif	11 051 672	2 709 253	308%
= ENDETTEMENT FINANCIER NET	871 226 329	619 863 324	41%

KIPUSHI CORPORATION
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
« **KICO S.A.** »

NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023

NOTE 35 : LISTE DES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES À FOURNIR

A. INFORMATIONS SOCIALES

1. EMPLOI

1.1. Effectif total et répartition des salariés par sexe, âge et zone géographique au 31 décembre 2023 (personnel extérieur exclu)

1. Nombre total de travailleurs par âge		2. Effectif total par sexe		3. Effectifs totaux par zone géographique	
Age	Nombre de travailleurs	Sexe	Nombre de travailleurs	Zone	Nombre de travailleurs
20-30	33	Femme	57	RD Congo	484
31-40	151	Homme	441	Afrique du Sud	11
41-50	162			Zimbabwe	1
51-60	95			République tchèque	1
60-70	57			Botswana	1
Total	498	Total	498	Total	498

1.2. Effectif total et répartition des salariés par sexe, âge et zone géographique du personnel extérieur au 31 décembre 2023

1. Nombre total de travailleurs par âge		2. Effectif total par sexe		3. Effectifs totaux par zone géographique	
Age	Nombre de travailleurs	Sexe	Nombre de travailleurs	Zone	Nombre de travailleurs
20-30		Femme	1	Namibie	1
31-40	4	Homme	31	Afrique du Sud	29
41-50	7			Zimbabwe	1
51-60	11			Zambie	1
60-70	10				
Total	32	Total	32	Total	32

1.3. Embauche et licenciement

1.3.1. Embauches

18 nouveaux emplois pour contribuer aux activités de développement du projet de développement et d'exploitation de la mine souterraine de Kipushi (dont 11 travailleurs étrangers).

1.3.2. Licenciements et séparation

37 ruptures de contrats de travail, dont 22 départs à la retraite, 3 décès sans lien avec le travail, 4 licenciements, 5 démissions et 3 résiliations d'un commun accord.

1.3.3. Rémunérations et leur évolution (en dollar américains)

Rubrique	2023	2022
Total de la masse salariale annuelle	16 294 028	12 202 681
Masse salariale mensuelle moyenne	2 523	1 904

Augmentation annuelle, en janvier 2023, de 3 % de l'échelle salariale applicable pour les emplois classés dans les catégories I (une) à VII (sept) incluse, mise en place d'un nouveau système de primes pour les cadres de direction et recrutement de nouveau personnel apportant leur expertise pour le lancement de la production commerciale.
La masse salariale mensuelle moyenne a augmenté de 32 %.

2. RELATIONS SOCIALES

2.1. L'organisation du dialogue social

L'entreprise entretient un excellent dialogue social avec ses travailleurs et les parties prenantes externes, tant dans le cadre des relations avec la délégation élue représentant les travailleurs qu'à titre individuel. Il a mis à jour la classification des emplois et l'a intégrée à ce jour en 2023. Il n'a jamais connu de grève pour quelque raison que ce soit. Au total, 11 griefs externes ont été enregistrés en 2023, dont 9 avaient été résolus à la fin de l'année.

2.2. Le bilan des accords collectifs

La Société et la délégation syndicale représentant les travailleurs engagés par la Société, assistée de permanents syndicaux, ont conclu une convention collective d'entreprise entrée en vigueur le 16 juin 2023 à la suite de son visa par l'inspecteur du travail du ressort aux termes de laquelle plusieurs avantages allant au-delà de ceux prévus par la loi ont été convenus, incluant notamment une augmentation annuelle de 3 % du salaire barémique brut mensuel figurant dans l'échelle salariale applicable l'année calendaire précédente, la fourniture de farine de maïs, un pécule de congé, une prime d'ancienneté, une majoration augmentée du travail de nuit, une prime de fond, une prime de garde, une gratification de fin d'année, une allocation annuelle pour frais de scolarité, la constitution d'un fonds social et une indemnité de fin de carrière pour les travailleurs mis d'office à la retraite par la Société.

Un règlement d'ordre intérieur de la délégation syndicale a, par ailleurs, été conclu entre la délégation syndicale représentant les travailleurs engagés par la Société et cette dernière est homologuée par l'inspecteur du travail du ressort le 21 décembre 2023.

3. SANTÉ ET SÉCURITÉ

3.1. Conditions de santé et de sécurité au travail

<u>Rubrique</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Nombre d'accidents avec arrêt de travail	3	1
Nombre de décès à la suite d'un accident de travail	0	0
Nombre de tests d'alcoolémie effectués	16 824	9 856
Nombre d'alcootests positifs	167	5
Nombre d'examens médicaux annuels effectués par les travailleurs	456	2 928
Nombre d'examens médicaux annuels d'entrée effectués	13	67

3.2. Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou le représentant du personnel en matière de santé et de sécurité au travail

Aucun accord de ce type n'a été conclu, mais le bilan en matière de santé et de sécurité est très positif compte tenu de l'implication résolue de l'entreprise, des travailleurs et des parties prenantes qui y contribuent, y compris notamment la formation extérieure à l'entreprise qui contribue au service médical de l'entreprise.

La Société est également en train de finaliser, après concertation avec la délégation syndicale, son projet de règlement d'entreprise modifié, qui clarifiera davantage les règles applicables en matière de santé et sécurité nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise.

L'entreprise veille également à la poursuite des activités de son comité de sécurité et d'hygiène au regard des exigences de l'arrêté départemental n°0069/CAB/DEP MIN/73 du 15 novembre 1973 portant institution des comités de sécurité et d'hygiène dans les entreprises minières et leur dépendance et veille à ce que le personnel qualifié et expérimenté s'assure du strict respect des mesures de santé et de sécurité au travail applicables et au strict respect des consignes de sécurité exigées par la Société pour permettre le bon déroulement des activités dans des conditions appropriées, tant du point de vue de la sécurité que de la santé et de la dignité des travailleurs et des tiers présents à l'intérieur des sites d'activités.

4. FORMATION

4.1. Politiques de formation mises en œuvre

À cet égard, l'entreprise assure principalement l'intégration interne pour la formation et l'information des nouveaux travailleurs et de ceux qui reviennent de leurs congés annuels. Pour les compétences qu'elle n'a pas, l'entreprise recourt à des organismes de formation spécialisés dans le domaine où se situe le besoin. Au total, 75 travailleurs se sont inscrits à une formation professionnelle au cours de la période, pour 595 heures de formation. Enfin, un programme de formation est en cours d'élaboration et prévoit la mise en place de programmes ciblés sur le développement des travailleurs congolais visant à identifier et à développer des travailleurs talentueux pour former de futurs dirigeants, la planification de la relève pour les rôles techniques et de supervision, le développement des travailleurs de manière individualisée et l'augmentation de la présence des femmes dans le secteur minier.

4.2. Nombre total d'heures de formation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les heures de formation des travailleurs sont de 595 heures.

5. EGALITÉ DE TRAITEMENT

5.1. Mesures prises pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

La Société veille à ce qu'il n'y ait pas de différence de traitement entre les sexes dans le travail qui n'est pas requise ou autorisée par la loi applicable et considère la compétence comme un critère prioritaire pour l'évaluation des demandes d'emplois et de promotion des travailleurs. Une évaluation des droits de l'homme a été entreprise à Kipushi en 2023, qui a abouti à des recommandations de haut niveau pour intégrer les meilleures pratiques améliorées. Ces recommandations incluaient le champ d'application de l'égalité des sexes et seront intégrées davantage en 2024 dans le cadre d'une évaluation plus approfondie de l'impact sur les droits de l'homme. Environ 15 % des nouvelles recrues en 2023 étaient des femmes.

5.2. Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'intégration des personnes handicapées

L'entreprise ne tolère aucune différence de traitement non requise ou autorisée par la loi applicable à l'encontre des personnes handicapées et offre des chances égales de réussite à tous, sous réserve de la vérification de leur aptitude au travail. La santé et la sécurité des personnes handicapées sur le lieu de travail sont la priorité de l'entreprise afin de leur permettre d'utiliser leurs compétences tout en veillant à ce que leur travail soit effectué dans des conditions adaptées tant du point de vue de la sécurité que de la santé et de la dignité des travailleurs. Notre politique de diversité garantit que les personnes handicapées sont pleinement prises en compte dans le cadre du recrutement et du traitement des travailleurs.

B. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

1. POLITIQUE GÉNÉRALE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

1.1. Organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement

La Société, dans le cadre de sa politique et de sa procédure environnementale, a mis en place un plan de gestion environnementale et sociale (dans le cadre de l'évaluation de l'impact environnemental et social) pour le projet minier de Kipushi qui fournit une description détaillée des mesures d'atténuation couvrant tous les aspects des activités et visant à éviter ou à réduire les effets négatifs et à renforcer les effets positifs identifiés.

La Société a finalisé le processus en ce qui concerne les exigences de la réglementation minière et mettra à jour, sur cette base (tous les 5 ans), l'évaluation d'impact environnemental et social du projet minier de Kipushi et son plan de gestion environnementale et sociale en vue de leur approbation et de l'octroi d'un certificat environnemental mis à jour. L'EIES mise à jour a été approuvée en 2023 et est valable 5 ans. Une mise à jour est également en cours de finalisation afin de refléter les derniers travaux prévus et l'étude de faisabilité mise à jour en cours de finalisation.

1.2. Actions de formation et d'information des travailleurs menées en matière de protection de l'environnement

En 2023, un atelier sur la surveillance environnementale en vue de son intégration dans un système (appelé Isometrix) a été organisé afin d'améliorer la conformité environnementale et la production de rapports. La formation a été réalisée avec le département Développement Durable de KICO S.A. et avec une équipe d'Isometrix. Le système sera davantage intégré en 2024 afin d'accroître la robustesse des données environnementales et de garantir que la gestion environnementale est conforme aux normes locales et en tenant compte des normes internationales.

1.3. Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

La Société a analysé ces préoccupations dans l'étude d'impact environnemental et social et le plan de gestion environnementale et sociale récemment approuvés (en collaboration avec une société de conseil indépendante locale), conformément aux exigences de la réglementation minière. KICO SA supervise la mise en œuvre du plan de gestion environnementale et sociale et s'engage à réhabiliter ses sites conformément aux normes applicables, en tenant compte des normes environnementales locales et internationales. Ceci fait l'objet d'une revue dans le cadre de la mise à jour de l'étude d'impact environnemental et social et du plan de gestion environnemental et social du projet dont la préparation est en cours de finalisation.

2. POLLUTION ET GESTION DES DECHETS

2.1. Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

Pour prévenir et réduire les émissions dans l'air, l'eau et le sol, KICO S.A. utilise principalement de l'électricité issue de l'hydroélectricité produite par la SNEL (Société Nationale d'Electricité). La Société cherche constamment à réduire l'utilisation de générateurs pour ses besoins en énergie électrique. De plus, le groupe minier IVANHOE MINES a entrepris une stratégie de décarbonation qui est en cours de finalisation et visera à cibler les zones potentielles où la Société pourrait s'attaquer en vue de réduire l'utilisation de combustibles fossiles et les dommages causés à l'environnement. L'étude d'impact environnemental et social et le plan de gestion environnemental et sociale approuvés comprennent des mesures de gestion pour chaque zone environnementale (air, eau et terre) (biodiversité) afin de s'assurer que tout impact négatif potentiel est contrôlé et géré. Ces mesures feront l'objet de revue dans le cadre de leur mise à jour

dont la préparation devrait être finalisée en 2024. Un plan d'action en faveur de la biodiversité devrait également être mis en œuvre dans le courant de l'année 2024.

2.2. Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

Les stériles qui remontent à la surface seront, autant que possible, retournés au fond de la mine, mélangés à du ciment, pour combler les vides causés dans la roche souterraine par l'extraction de substances minérales (ce qu'on appelle le remblai). Bien que l'entreprise n'en soit pas encore à la phase de production, elle a déjà prévu de construire une *installation de stockage* de rejets miniers (TSF) pour recevoir les déchets de ses opérations, notamment résultant du processus de traitement pour produire le concentré de zinc que l'entreprise commercialisera. Cette installation comprendra une couche de géomembrane pour empêcher les déchets de polluer le sol et l'eau (c'est-à-dire empêcher tout lessivage toxique dans le sol et les eaux souterraines). La construction du TSF s'est achevée à la fin de l'année 2023 et sera mise en service au même moment avec le concentrateur au deuxième trimestre 2024. La Société se conformera à la norme de pratique exemplaire de la Norme mondiale de l'industrie sur la gestion des résidus miniers (GISTM). Un dépotoir a également été mis en place, en dehors du périmètre du permis d'exploitation et la Société poursuit ses démarches, à la suite notamment de l'obtention du certificat environnemental en juillet 2023, pour l'obtention des autres autorisations requises. La Société veille à ce que les déchets métalliques résultant de ses activités soient, dans la mesure du possible, éliminés en vue de leur réutilisation, y compris leur recyclage.

2.3. Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

La Société a mis en place un programme de surveillance solide (avec des points de surveillance prioritaires dans des zones identifiées) qui est effectué deux fois par mois et conformément à l'étude d'impact environnemental et social et à l'IEM approuvées. Dans les zones supérieures à 10 décibels, le port d'un équipement approprié (équipement de protection individuelle) est obligatoire.

3. UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

3.1. Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales

La Société continue d'approvisionner la ville de Kipushi en eau potable grâce à ses pompes de réticulation récemment modernisées. Au cours de la période, la Société a également fourni 10 nouveaux forages pour l'extraction d'eau potable destinés aux communautés locales, atteignant son objectif annuel. La Société a consommé un total de 12.122 méga litres (MI) d'eau en 2023.

3.2. Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation

La Société n'est pas encore en phase de production commerciale, en ce qu'elle n'a pas encore atteint sa date de commencement d'exploitation effective, mais s'organise pour limiter la remontée des stériles à la surface et les réutiliser, autant que possible, pour des activités de remblayage souterrain.

3.3. Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables

La Société utilise principalement l'énergie hydroélectrique, qui est considérée comme une source d'énergie propre et renouvelable dans ses activités. Cette électricité, fournie par la SNEL, permet de réduire l'utilisation de sources d'énergie considérées comme non renouvelables. Dans le cadre de la nouvelle stratégie de décarbonation des mines au sein du groupe IVANHOE MINES, des zones potentielles où de l'énergie renouvelable pourrait être installée sont examinées afin de réduire au maximum l'utilisation de sources d'énergie non renouvelable par la Société.

4. CHANGEMENT CLIMATIQUE

4.1. Rejets de gaz à effet de serre

La très faible utilisation des groupes électrogènes pourrait expliquer la baisse significative des émissions de gaz à effet de serre observée en 2023. En effet, les émissions totales (GHC) sont passées de 911 tonnes de carbone en 2022 à 645 tonnes de carbone en 2023, malgré l'augmentation significative des activités de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les émissions de scope 2 de KICO SA sont négligeables en raison du fait que la société utilise de l'énergie hydroélectrique pour son électricité.

5. PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

5.1. Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité

Deux fois par an, un consultant réalise un état des lieux de la biodiversité sur le site de Kipushi. De plus, par son traitement rigoureux des eaux d'exhaure avant qu'elles soient rejetées dans le milieu naturel, la Société veille à la préservation de la biodiversité.

C. INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. IMPACT TERRITORIAL, ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIÉTÉ

1.1. En matière d'emploi et de développement régional

La Société, dans sa politique d'emploi, privilégie, dans le respect du droit applicable, les habitants de Kipushi dans la base de données qu'elle a mis en place avant de chercher ailleurs des candidats. En outre, la Société a formé des mineurs artisanaux locaux pour qu'ils soient recrutés dans sa main-d'œuvre.

1.2. Sur les populations riveraines ou locales

La Société a initié plusieurs projets au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 au bénéfice des populations locales, notamment :

- a. Approvisionnement continu en eau potable grâce à des stations de pompage ;
- b. Construction de 10 puits pour l'extraction d'eau potable dans les communautés locales ;
- c. Réhabilitation de l'Ecole MONGOTI à proximité du site de Kipushi ;
- d. Bourses d'études pour 80 boursiers au sein des communautés locales ;
- e. Offre de pupitres scolaires pour les écoles locales ;
- f. Formation des femmes à la coupe et à la couture (50 femmes, soit 600 heures) ;
- g. Alphabétisation des adultes (335 personnes, 225 heures/personne) ; et
- h. Projet d'agriculture, de pisciculture et d'élevage dans la Chefferie de Kaponda en expansion ;
- i. Projet communautaire d'assainissement des déchets (y compris l'éducation des jeunes de la communauté) ;
- j. Construction d'un terrain de sport local.

2. RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU LES ORGANISATIONS INTÉRESSÉES PAR L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ (ASSOCIATIONS D'INSERTION, ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT...):

2.1. Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations

La Société, dans sa politique de la porte ouverte, entretient de très bonnes relations avec la société civile de Kipushi et certaines associations de jeunes, y compris et sans se limiter à Luanzo-Luamikuba, Sempya and UJC.

2.2. Actions de partenariat ou de mécénat

Divers projets locaux sont parrainés par la Société, y compris, mais sans s'y limiter, les suivants :

- a. Compétitions locales de *football* (et construction d'un terrain de sport local) ;
- b. Équipe de *basket-ball* (*nouvelle génération*) ;
- c. Soutien et partenariat avec la zone de santé de Kipushi en parrainant la mise en œuvre de projets, notamment dans le domaine de la vaccination, ainsi que de la sensibilisation à la lutte contre le VIH.

3. SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS

Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux

La Société sélectionne ses sous-traitants en exigeant d'eux qu'ils se conforment à sa politique environnementale et sociale et étendra progressivement cette exigence à ses fournisseurs afin de contribuer à la protection de la nature et de mieux prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux considérés comme étant particulièrement importants pour la Société.

En 2024, le développement et la mise en œuvre du portail des fournisseurs et prestataires des services garantiront le respect d'un processus de diligence raisonnable approfondi pour tous les fournisseurs avec lesquels la Société travaille. Le portail des fournisseurs inclura notamment les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels chaque fournisseur et sous-traitant doit se conformer.

* * *